

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN**Séance du 19 juin 2025, Salle du Nord, 20h15**

Madame Joan GALLMEIER, Présidente, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, Monsieur le Secrétaire municipal ainsi que le public, leur souhaite la bienvenue à cette séance du Conseil communal, puis demande à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Eric BARROUD, Nicolas BAUME, Stéphane BÖSCH, Marie-France BRIDE, Théophile CUCHE, Brock FIEDLER, Dylan FORDE, Jean-Luc FRIEDRICH, Joan GALLMEIER, Claude GAULIS, Nicole GREMAUD, Fabienne GRIFFET-GASSER, Adeline GRÜTER, Marc GUERIN, Blaise HEFTI, Julia LÖFSTEDT, Ian MAC DONALD, Madeleine MANIGLEY, Damien OGUEY, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Sonia RAUSIS, Françoise SCHÜLER, Lucas TAUXE, Philippe TAUXE, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Corinne BLANCHARD, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Bertrand CHAUVY, Philippe DURUSSEL, Luc-Etienne GAGNEBIN, Julia GALLMEIER, Elliott HEBERT, Shelley LUGON-MOULIN, Serge MOREL, Vincent MOTTIER, Joanne NIKLES, Eric PELLAUD, Fabien PETRUCCI, Pascal SANGLERAZ

Absents : Violeta ARSIC, Nicolas VAUDROZ et Eve WIDMER-KNECHT

Démission : Alexandre CRESPO

Assermentation : Bruno ZIMMERMANN

Le premier appel fait constater la présence de 26 conseillères et conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2025

Le procès-verbal du 27 mars 2025 soumis au vote est accepté à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera suivi tel que proposé.

3. ASSERMENTATION(S)

Un siège reste toujours vacant au sein du Mouvement Indépendant Leysenoud (MIL).

En remplacement de Monsieur Alexandre CRESPO, le Forum présente Monsieur Bruno ZIMMERMANN. Né à Lausanne, il a travaillé pendant 15 ans comme boucher-charcutier dans des petites entreprises avant de rejoindre de grandes sociétés telles que Coop, Aligro et Prodega. Il a également séjourné à Berlin et Saint-Gall pour apprendre l'allemand.

PROCES-VERBAL NO 17

Dans le cadre de son service militaire, il a atteint le grade d'adjudant d'état-major et enseigne actuellement des cours en communication, négociation et gestion d'équipe. Au bénéfice d'un Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'équipe, il occupe actuellement, le poste de chef régional des ventes chez Haecky Import AG pour la région Genève-Sierre. Résidant à Leysin depuis 2 ans, il apprécie la tranquillité de la montagne et pratique le vélo et la randonnée.

Madame la Présidente procède à son assermentation, le félicite et lui remet le règlement du Conseil Communal. Elle l'encourage à consulter régulièrement ce précieux document. Il est notre arbitre et nous donne des règles à respecter et des outils démocratiques à utiliser. Il nous permet ainsi de débattre sur du contenu et non sur la forme, d'avoir des débats animés mais emprunts de respect réciproque.

Monsieur ZIMMERMANN est félicité et invité à rejoindre les rangs du Conseil communal.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAUDÉCÈS

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer la disparition de quatre personnes. Il s'agit de Mesdames et Monsieur

Michel QUIBLIER

Lily VAUDROZ

Conseillère communale de 1982 à 1989

Rose-Marie BESSE

Corinne GOY

Nos pensées vont à toutes les personnes endeuillées ainsi qu'à Madame la Municipale Laurence HABEGGER qui a dernièrement perdu sa maman. L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer leur mémoire.

NAISSANCES

Madame la Présidente souhaite la bienvenue à quatre nouveau-nés. Il s'agit de

Lény ANDREANI

Mousa TUMOSCHEIT

Liv LABRUNE

Capucine WARPELIN

Félicitations aux heureux parents à qui nous souhaitons beaucoup de force, de patience et de joie.

COURRIERS

Madame la Présidente a reçu un mail de Monsieur Douglas BROWN avant le Conseil du 27 mars 2025, puis deux courriers après ce dernier, qui demande s'il existe une liste de potentiels conflits d'intérêts au sein de notre conseil ou au sein de la municipalité. Il demande des précisions juridiques sur l'obligation de se récuser et comment obtenir une récusation. Il s'étonne du fait de ne pas avoir trouvé de mention de récusation dans les procès-verbaux du Conseil communal. Madame la Présidente a essayé d'obtenir un

PROCES-VERBAL NO 17

entretien sans succès jusqu'à présent. Elle l'invite au cas où il se trouverait dans la salle, de venir vers elle après la séance.

Un second courrier lui a été adressé par Madame Monique MURAGLIA qui, par souci pour les personnes à mobilité réduite, invite la commune à installer rapidement une plateforme monte-escalier menant au premier étage du bâtiment de la salle du Nord. Elle joint à sa demande des informations techniques concernant une possible installation.

Ces lettres sont à disposition et consultables en fin de séance.

VOTATION

Le prochain scrutin aura lieu le 28 septembre prochain.

PRÉFECTURE D'AIGLE

Monsieur Nicolas CROCI TORTI, nouveau Préfet du district d'Aigle, prendra ses fonctions le 1^{er} juillet prochain.

REPRÉSENTATIONS

Depuis le dernier Conseil, Madame la Présidente a été invitée aux 125 ans de la ligne Aigle – Leysin, le 10 juin.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'EXAMEN DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE 2024

Monsieur Claude GAULIS, Rapporteur de la Commission des finances donne lecture du rapport qui propose, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les comptes 2024.

Le rapport de la Commission de gestion pour l'année 2024 ayant été envoyé par courriel à tous les conseillers et conseillères, il n'en sera pas donné lecture étant donné sa longueur, sauf si quelqu'un en fait expressément la demande.

La parole n'étant pas demandée, Madame la Présidente lit les conclusions des préavis qui sont :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à la majorité (1 abstention).

6. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 2/2025 : ADOPTION DU VOLET STRATÉGIQUE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SRGZA) CHABLAIS VAUDOIS

Monsieur Philippe TAUXE, Rapporteur de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les conclusions du préavis.

PROCES-VERBAL NO 17

A la question de Monsieur Nicolas BAUME, il est répondu que la signification « EPT » veut dire Equivalent Plein Temps.

La parole n'étant plus demandée, Madame la Présidente lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'adopter le volet stratégique du Plan directeur régional des zones d'activités Chablais vaudois

Ces conclusions soumises au vote sont acceptées à la majorité (1 abstention).

7. RENOUELEMENT DU BUREAU DU CONSEIL POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 JUIN 2026

Tous les chefs du groupe ont confirmé à Madame la Présidente que leurs membres du bureau respectifs restent en place pour une année supplémentaire, en conformité avec ce qui a été décidé en milieu de législature. Tous les postes sont donc reconduits jusqu'en juin 2026, soit :

Présidente – Madame Joan GALLMEIER (FOR)

1^{er} Vice-président – Monsieur Nicolas BAUME (MIL)

2^{ème} Vice-président – Monsieur Théophile CUCHE (ENT)

Scrutateurs – Messieurs Lucas TAUXE (ENT) et Yvan ZBINDEN (MIL)

Scrutateurs suppléants – Messieurs Elliott HÉBERT (FOR) et Eric BARROUD (ENT)

Madame la Présidente remercie l'Assemblée pour la confiance accordée au bureau.

8. NOMINATION(S)

Aucune.

9. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Daniel NIKLES :

MASTERPLAN VTT

Dans le cadre du Master Plan VTT, Monsieur Fabian PAVILLARD a remis sa démission de ses fonctions de chef de projet. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et le travail accompli durant son mandat.

Suite à une consultation entre le Comité de l'Association Leysin Outdoor et la Municipalité, Monsieur Brice CANTENOT, déjà membre du comité de pilotage, a été désigné pour reprendre cette fonction. Depuis le 1^{er} juin, cette collaboration est effective sous la forme d'un contrat de mandat établi entre l'Association Leysin Outdoor et la Société TLML SA.

Cet engagement via l'Association Leysin Outdoor répond à une exigence du Canton, stipulant que les subventions cantonales ne peuvent être attribuées qu'à des entités externes, et non à un employé directement engagé par la Commune.

TOUR DE ROMANDIE 2026

Leysin accueillera à nouveau une arrivée d'étape du Tour de Romandie le dimanche 3 mai 2026. Cette fois-ci, il s'agira de l'arrivée finale, une étape en ligne qui pourrait être décisive pour le gain du Tour, faisant partie du prestigieux World Tour.

PROCES-VERBAL NO 17

Après le succès des éditions précédentes, cette nouvelle étape confirme l'attractivité de notre station pour les événements sportifs de grande envergure. La diffusion en direct sera assurée par la RTS, Eurosport et d'autres chaînes européennes, tandis que des médias spécialisés et généralistes seront également présents. De plus, une forte visibilité sur les réseaux sociaux sera garantie.

Ce rendez-vous représente une formidable opportunité pour promouvoir notre Commune, tant sur le plan touristique qu'économique. Des informations détaillées concernant l'organisation et les collaborations locales seront communiquées ultérieurement.

Monsieur Pierre-Alain DUBOIS :

CHALET DU TEMELEY

Les travaux arrivent à leur terme avec une bonne nouvelle à la clé. En effet, le Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) a accepté de nous allouer une contribution à fonds perdu de 15% des coûts relatifs à la réfection de la toiture en tavillons (600 m²), qui avaient été budgétés à fr. 330'000.--.

Une inauguration avec entre autres, une invitation aux membres du Conseil communal est prévue le samedi 4 octobre prochain. Une correspondance officielle sera adressée au moment opportun.

Monsieur Jean Philippe RYTER :

ÉPURATION DES EAUX – TAXES

Comme indiqué dans le rapport de la Commission des finances, l'année 2024 présente un excédent de charges sur le compte de l'épuration des eaux. Les investissements actuels dans la nouvelle station d'épuration intercommunale engendrent des coûts supplémentaires pour les années à venir.

En conséquence, la Municipalité a décidé d'augmenter les taxes liées à l'épuration des eaux. La partie variable passera de 1,40.-/m³ à 2,10.-/m³, tandis que la partie fixe augmentera de 60.- à 95.-/m³/h.

Cette hausse devrait suffire à couvrir les augmentations de charges prévues pour les prochaines années. Ces modifications ont été soumises à l'approbation de Monsieur Prix.

AERA

Conduite Leysin-Aigle :

- Permis de construire délivré par le Canton en 2024
- Les travaux de forage dirigé à la sortie de la STEP arrivent à terme
- Les travaux de fouille en direction de la Corbe et sur la Route de Veyges sont prévus en août prochain

Décharge des Larrets

Cette dernière a été mise à jour lors de sondages par l'AERA dans le cadre de la conduite Leysin-Aigle. Une investigation historique a été réalisée suivie d'une investigation technique qui n'a démontré aucune nécessité d'assainissement.

PROCES-VERBAL NO 17Conduite Leysin-Aigle - Défrichements temporaires (5'595) m² - Enquête publique complémentaire

- Une opposition est en cours de traitement
- Les travaux de défrichement ne débuteront pas avant le mois de septembre.

RÉSERVOIR DES LAPIÉS

Les travaux de terrassement ont débuté à la mi-mai. Le gros œuvre est prévu pour l'année 2025, suivi des remblais et de la mise en eau en 2026.

Madame Laurence HABEGGER :ARASAPE

Depuis 2020, les Centres sociaux régionaux (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS) ont été retirés de la gestion des communes, à l'exception de l'accueil de jour de la petite enfance (AJE), qui reste sous leur responsabilité. Malgré ce retrait, certaines tâches, comme l'approbation des comptes et des budgets, demeurent sous le contrôle des communes, ce qui complique considérablement la gestion.

Face à cette situation, le canton a décidé de revoir la gouvernance de ces deux entités. D'ici 2026, les CSR et les AAS seront placés sous la gouvernance exclusive du canton. Seul l'AJE continuera à relever des communes. Un travail important est en cours pour leur réorganisation.

AIRBNB – TAXES DE SÉJOUR

Pour rappel, un accord a été conclu entre l'UCV (Union des communes vaudoises) et Airbnb afin de simplifier le prélèvement des taxes de séjour liées aux nuitées effectuées sur la commune. L'UCV agit ainsi comme intermédiaire entre Airbnb et la Commune de Leysin. Concrètement, à partir du 1er février 2025, Airbnb prélève directement la taxe de séjour lors de la réservation, puis transfère ce montant à l'UCV qui se charge ensuite de le reverser à notre commune. Le montant bonifié pour les mois de février et mars 2025 s'élève à CHF 12'944.--.

AILYOS

Depuis quelques jours et jusqu'au 31 octobre, des œuvres sont à découvrir dans le village de Leysin. Un vernissage est prévu au domaine des Sources aux Diablerets le 23 juillet 2025.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT :MOBILITE – 125 ANS DE LA LIGNE AIGLE-LEYSIN

La ligne Aigle - Leysin a été ouverte la première fois en 1900 avec deux inaugurations. Cette année, outre la célébration du 10 juin à laquelle étaient conviés les officiels, les TPC ont également mis sur pied une journée récréative pour leurs collaborateurs-trices. Une troisième journée sera organisée à l'intention de toute la population le samedi 11 octobre. Une exposition historique très instructive se tient jusqu'à fin octobre à la gare du Feydey.

A noter qu'au vu des investissements conséquents dévolus aux projets d'amélioration des infrastructures ferroviaires et routières, le Conseil fédéral a décidé de réexaminer tous les projets ferroviaires du territoire suisse et de les classer par ordre de priorité. Toutefois, le projet de prolongement de la ligne Aigle-Leysin n'est pas menacé.

PROCES-VERBAL NO 17PACOM

Pour rappel, le Plan d'Affectation Communal (PACom) a été soumis à une enquête publique, ce qui a suscité des oppositions. Après délibérations avec les opposants, la Municipalité a procédé à quelques rectifications. Depuis le mois de février, elle est dans l'attente du retour de l'examen préalable afin de pouvoir lancer une enquête publique complémentaire cet été. L'objectif est de finaliser le processus avant la séance du Conseil de cet automne.

Il est également important de souligner que la question du Système régional de gestion des zones artisanales (SRGZA) mérite une attention particulière. Il ne suffit pas de développer des zones d'habitat et d'accueillir des habitants, il est également essentiel de prévoir des espaces dédiés à l'emploi. Nous devons penser aux générations et aux autorités futures, afin de permettre l'implantation d'entreprises. Nous avons optimisé au mieux le développement sur notre territoire, notamment du côté de la STEP. Les enjeux étaient plus considérables pour les communes d'Aigle, Ollon et Bex.

RESSOURCES HUMAINES

Messieurs Jonathan Chesaux et Jean-Pierre Simonin ont annoncé leur démission du service des travaux, effective au 30 août prochain. Les postes seront remis au concours.

Par ailleurs, notre secrétaire municipal quittera ses fonctions le 30 juin 2026. La Municipalité est déjà en quête de son ou sa remplaçant(e). Une entreprise a été mandatée pour identifier le profil idéal pour ces tâches complexes. La Municipalité prévoit de mener les auditions durant les mois de septembre et octobre, avec une entrée en fonction en avril 2026.

De sa considération personnelle, il a le plaisir de constater que notre commune est vivante. Elle vit grâce à l'engagement des habitants et prend pour exemple l'organisation du Giron des musiques. Pour ceux qui ont eu la chance d'y participer, plus de 150 bénévoles se sont mobilisés et un concert exceptionnel des Oesch's die Dritten a rassemblé près de 900 personnes dans la salle. Ce fut un week-end extraordinaire, prouvant que notre commune est un lieu où les gens peuvent s'investir, travailler et apporter leur contribution.

Ce samedi se tiendra l'assemblée générale de Ski Romand, réunissant près de 150 personnes, ce qui le réjouit profondément. Cependant, lorsqu'il observe ce qui se passe dans le monde, ce n'est pas le climat qui l'inquiète mais la folie humaine. Il est effrayé par la gestion du pouvoir et l'égo personnel des dirigeants de certains pays très influents. Aujourd'hui, nous avons la chance de vivre en paix dans ce pays, dans ce canton et dans cette commune. Il est essentiel de continuer à s'engager pour notre village, avec la volonté de travailler ensemble, dans un esprit positif.

10. INTERPELLATIONS

Madame la Présidente a reçu une interpellation concernant le Masterplan VTT 2025 qui demande à la Municipalité où en est le projet et son financement (*cf. annexe*).

Cette interpellation (appuyée par plus de cinq membres) est développée par Monsieur Nicolas BAUME.

Monsieur Daniel NIKLES explique que la création d'une piste de VTT est particulièrement complexe, car elle requiert de nombreuses études, notamment environnementales, ainsi que la consultation de divers services cantonaux, ce qui

PROCES-VERBAL NO 17

demande beaucoup de temps. Il précise que le financement est garanti, comme il l'a déjà indiqué lors du dernier Conseil, grâce à une importante subvention cantonale.

La Municipalité communiquera plus en détail sur ce sujet lors de la prochaine séance du Conseil.

11. POSTULATS

Aucun.

12. MOTIONS

Aucune.

13. PROPOSITIONS INDIVIDUELLESCONSEIL COMMUNAL DU 27 MARS 2025 – VOTE À BULLETIN SECRET

Monsieur Stéphane BÖSCH revient sur les débats qui ont eu lieu concernant un vote à bulletin secret, soutenu par au moins 20% des conseillers présents, pratique courante dans d'autres communes.

Il exprime son désaccord avec les comportements observés après le vote, notamment les applaudissements et les réflexions à haute voix sans autorisation et contraires au règlement communal (article 71), qui stipule *qu'aucun membre ne peut parler assis, à moins qu'il n'en ait obtenu la permission du président*. Ces comportements ont suscité des interrogations d'une personne du public sur leur fréquence. Monsieur BÖSCH rappelle l'importance de représenter les citoyens avec respect, dignité et humilité, malgré les divergences d'opinions.

CONSEIL COMMUNAL DU 27 MARS 2025 – PRÉAVIS NO 1/2025 – RÉCUSATION

Monsieur Philippe TAUXE revient sur la séance du Conseil Communal de mars dernier, car il a été très surpris qu'il soit demandé aux actionnaires de se récuser lors de la votation du préavis. Il souhaite que Madame la Présidente lise la notice qui lui a été adressée et nous explique également sur quelle impulsion cette notice lui a été envoyée.

Madame la Présidente explique qu'avant le dernier Conseil communal, une question s'est posée concernant un amendement que l'administration communale considérait comme irrecevable. Afin de clarifier la situation, elle s'est renseignée auprès du canton pour savoir si cet amendement était recevable ou non pour être sûre de ne pas faire d'erreur. Le juriste du canton a attiré son attention, non pas sur l'amendement en lui-même, qu'il a jugé aller dans la bonne direction, mais sur un problème lié aux subventions. Il l'a incitée à inviter les membres du conseil à se récuser s'ils devaient potentiellement être en situation de conflit d'intérêt.

POUR DES ARCHIVES SYSTÉMATISÉES

Monsieur Claude GAULIS relève que Leysin possède de véritables trésors archivés, mais ceux-ci ne sont pas organisés de manière systématique. Une grande partie de ces archives est bien conservée au sein de l'administration communale.

Actuellement, leur consultation repose sur l'intuition de la personne qui effectue des recherches, ce qui entraîne un risque élevé de passer à côté de sources précieuses. En conséquence, nos archives sont peu utilisées. Il est à noter que la presse locale de Leysin d'époque, ainsi qu'un grand nombre d'articles de presse, ont heureusement déjà

PROCES-VERBAL NO 17

été numérisés. Il lui semble essentiel de réaliser un inventaire systématique de nos archives et de leur attribuer des meubles et un local adapté, les protégeant du feu et de l'humidité. Nous avons la chance de bénéficier d'une offre de collaboration pour cet inventaire de la part de Monsieur Gianni GHIRINGHELLI, historien et archiviste confirmé, qui a passé ses premières années à Leysin et en est devenu bourgeois. Monsieur GHIRINGHELLI a déjà mené à bien un exercice similaire pour la commune de Blonay-Saint-Légier.

Il demande donc à la Municipalité de prévoir un budget pour l'acquisition de meubles et d'un local adéquat et de confier la mise à jour des inventaires à Monsieur GHIRINGHELLI. Celui-ci pourra compter sur son aide bénévole ainsi que sur son engagement à rechercher quelques aides supplémentaires.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT souligne que cette proposition arrive comme la grêle après les vendanges. En effet, les archives communales sont déjà clairement inventoriées et classifiées. Nous avons reçu une offre pour leur numérisation et nous allons procéder à cette étape. Monsieur GHIRINGHELLI a souhaité consulter les archives dans le cadre de la rédaction de son livre, afin de vérifier que les dates mentionnées dans son ouvrage correspondent à celles de nos archives. Nous tiendrons compte de ses recommandations pour la suite des opérations, mais nous travaillons déjà sur ce projet avec l'administration communale.

Monsieur GAULIS s'attendait à cette réponse. C'est donc une mise à jour des inventaires qui avait été faite déjà de façon antérieure. Il ne demande pas une création nouvelle et se dit très content d'apprendre que cela avance.

PLACES DE JEUX

Madame Sonia RAUSIS souhaite attirer l'attention sur l'état des places de jeux. Elle signale que sur celle située à côté de la piscine, plusieurs équipements sont endommagés : la tyrolienne est cassée, les balançoires sont hors d'usage, les petits rondins de bois utilisés pour l'équilibre sont brisés, et le tape-fesse est dévissé. Elle estime qu'il serait nécessaire d'intervenir pour améliorer ces installations. Par ailleurs, elle souligne que le sol de la place de jeu située en bas du village est dans un état déplorable et qu'il serait important d'investir davantage pour le bien-être des enfants.

Monsieur Jean Philippe RYTER en prend bonne note et va examiner la situation.

CHEMIN DES MEX

Monsieur Lucas TAUXE mentionne que le chemin des Mex situé sur les fonds de Crettaz, en dessous des Esserts est très fréquenté, tant par les marcheurs que par les cyclistes. Il constate que son état est déplorable et cela dure depuis des années. Ne pourrait-on pas envisager de faire quelque chose, non pas pour le rénover entièrement, mais au moins pour assurer son entretien ?

HAUTES FRÉQUENCES FESTIVAL

Dylan FORDE prend la parole en tant qu'organisateur du festival. Comme chaque année, la Municipalité est invitée à un apéritif le jeudi soir, soit cette année le 24 juillet à 18h. Bien que les places pour le festival soient épuisées, il reste encore des disponibilités pour les membres de la Municipalité intéressés. Il informe également qu'un événement gratuit avec grillades et concerts aura lieu le samedi dès midi au camping. C'est une autre occasion de venir jeter un œil et découvrir ce qu'il s'y passe, sans pour autant participer pleinement au festival.

AMÉNAGEMENT COUR DU SUCHET – SORTIE CONSEIL COMMUNAL

Monsieur Théophile CUCHE espérait obtenir des réponses de Monsieur le Municipal Pierre-Alain DUBOIS concernant l'aménagement de la cour du Suchet. Il avait déjà interpellé ce dernier lors du dernier Conseil, suite à la motion de Monsieur Brock FIEDLER du 28 juin 2023. Sa question est simple : où en est-on ? Il aurait été souhaitable d'avoir une réponse ce soir.

Entre juin et fin août de cette année, un grand chalet, nommé la Kabanakai est installé sur la place de la Navigation à Lausanne. Ce chalet, de taille imposante est une initiative de la Fondation du Fonds du Sport Vaudois, dont l'objectif est de promouvoir la Maison du Sport de Leysin. Il s'est rendu sur place et a constaté la présence de quatre écrans et de nombreuses publicités dédiées à Leysin. En évoquant plus tôt les retombées du Tour de Romandie, il est évident que ce type de promotion attire l'attention. Il estime que ce serait une excellente idée de proposer une sortie du Conseil communal pour visiter ce chalet, dans le but de soutenir la Fondation du Fonds du Sport Vaudois, qui joue un rôle important pour Leysin. Ce serait également un geste apprécié de montrer son soutien à ce genre d'initiative. Certes, les vacances approchent, mais il suggère d'organiser cette visite un jeudi ou un vendredi soir, en fin de journée, avant la Nuit des Fées, afin de découvrir ce qui s'y passe.

Concernant l'aménagement de la cour du Suchet, Monsieur Pierre-Alain DUBOIS indique qu'un problème persiste entre le Directeur de l'ESOL, responsable de la récréation, et l'AISOL, qui doit encore nous communiquer sa position sur les responsabilités qui nous incombent durant la pause de midi. Il reste néanmoins optimiste quant à l'installation de ces infrastructures avant la fin de la législature.

Madame la Présidente prie Monsieur CUCHE de lui faire parvenir par écrit une proposition ainsi que toutes les informations utiles concernant une prochaine sortie du Conseil.

Comme il est d'usage, chaque année, de verser les jetons de présence de la dernière séance avant l'été à une association, elle propose de soutenir Leysin Danse, société très active dans le domaine de la compétition sportive et également très présente chaque année au terme de l'année scolaire. Elle rappelle qu'il s'agit d'un geste volontaire et que chacun est libre d'accepter ou de refuser.

14. PRÉSENTATION PROGRAMME INTERFACE MULTIMODALE (PIM)

Monsieur le Syndic informe qu'au moment de l'étude du préavis concernant l'achat du parking de la Place Large, la Municipalité avait promis aux commissions ad hoc et des finances qu'elles seraient consultées dans le cadre de l'avant-projet de l'Interface Multimodale. Afin de tenir cet engagement, elle a jugé utile de leur faire une présentation pour leur permettre de prendre connaissance de l'évolution de cet avant-projet. Les riverains ont bénéficié de la même présentation le 26 mai dernier. Un préavis sera soumis au Conseil lors de la séance de septembre prochain concernant le crédit de construction de cette interface.

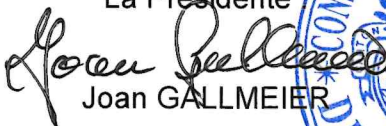
Il présente ensuite les délégués des bureaux impliqués dans le projet : RDR Architectes, en tant que mandataire et direction générale du projet, Traject SA (BAMO), Paysagegestion SA (architecte-paysagiste) et Estimafonds (mandataire foncier). Il passe ensuite la parole à Monsieur Michel PACCAUD, Délégué à la mobilité et à l'urbanisme de la Commune qui débute la présentation (*cf annexe*).

PROCES-VERBAL NO 17

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, Madame la Secrétaire procède au contre-appel qui fait constater la présence de 27 personnes.

La séance est levée 22h25.

Leysin, le 19 juin 2025

Pour le Conseil communal :
La Présidente La Secrétaire :
 
Joan GALLMEIER Corinne DELACRETAZ



Annexes : Interpellation Masterplan VTT
Présentation Interface Multimodale

Conseil communal de Leysin - Séance du 19 juin 2025

Interpellation – Masterplan VTT 2025

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Il y a deux ans exactement, notre Conseil décidait d'accepter le préavis 02/2023 du Masterplan VTT. L'investissement prévu était très conséquent et la réalisation devait se concrétiser de 2024 à 2026.

On n'entend rien sur les travaux exécutés à ce jour et il semble que le pilotage du projet vit des soubresauts et prend du retard. Le rapport de la Commission de gestion mentionne la démission du chef de projet.

Le groupe MIL prie la Municipalité de nous communiquer ce soir ou au plus tard lors de la prochaine séance où en sont le projet et son financement.

Leysin le 19 juin 2025

Mouvement Indépendant Leysenoud - MIL

Signature 1 :



C. GAULIS

Signature 2 :



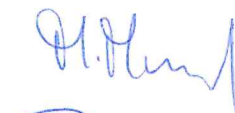
M. Guerin

(Signature 3 :



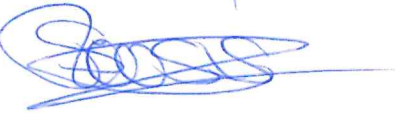
N. Baume)

Signature 4 :



H. Manigley

Signature 5 :



S. Rousis

Signature 3 :



F. Griffet



L'AVENIR DE LA MOBILITÉ À LEYSIN

Présentation du projet d'interface multimodale

Juin 2025

Ordre du jour

1. Salutations
2. Contexte
3. Périmètre
4. Concertation avec les riverains
5. Aménagements extérieurs et fonctionnalités d'interface
6. Coupes principales
7. Transformation du parking
8. Visualisation 3D brute des volumes du projet (plateforme Uzuverse)
9. Planning
10. Divers et questions

Salutations



Contexte



Un projet aux multiples facettes



Un projet ferroviaire

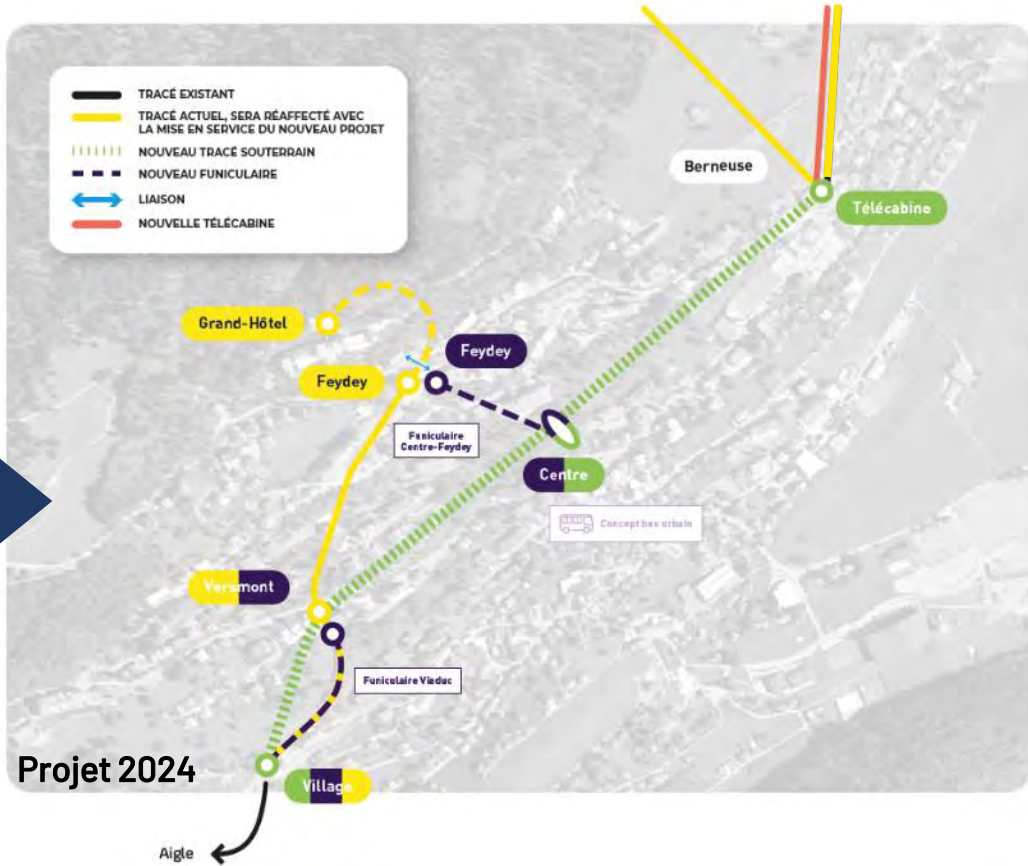
- Prolongement de la ligne de train Aigle-Leysin (AL) et liaison avec les remontées mécaniques
- Un positionnement au cœur du village
- L'accès aux transports pour les personnes à mobilité réduite (respect de la LHand)

Des projets connexes

- Réaménagement urbanistique de la zone «Télécabine – Place Large» et interface multimodale
- Construction d'un funiculaire entre Leysin-Centre et le Feydey
- Nouvelle télécabine Leysin – La Berneuse
- Démantèlement du tracé existant et démontage des installations ferroviaires entre Leysin, Village et Leysin, Grand Hôtel

Le centre du village desservi par le train

Evolution du projet



Les objectifs

Réaménagement urbanistique : zone Leysin – Place Large



- Repenser la mobilité à Leysin et s'inscrire dans une vision future du stationnement et de la mobilité communale
- Disposer d'une interface multimodale avec une nouvelle gare routière pour les bus, les navettes, les cars touristiques et les taxis
- Créer une nouvelle Place Large pensée pour tous les modes et dotée d'un espace public de qualité



Situation actuelle



LEYSIN
365



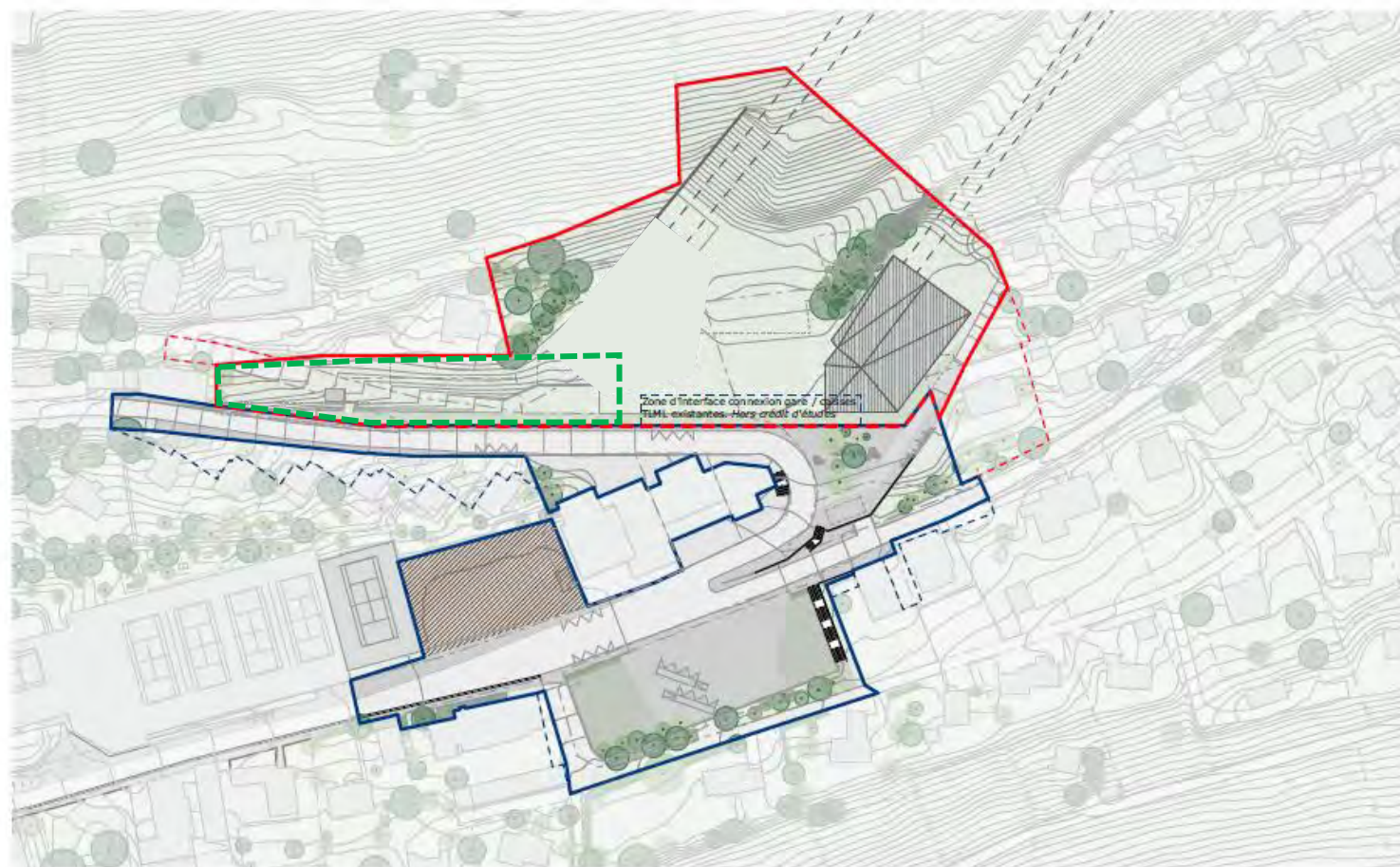
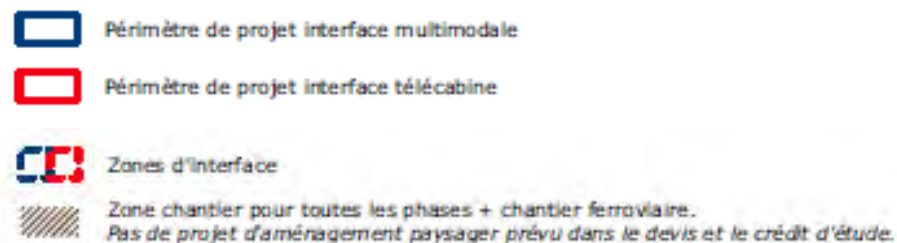
Périmètre



Périmètres des projets

PIM et PIT

- Projet Interface Multimodale (PIM)
- Projet Interface Télécabine (PIT)
- *Projet ferroviaire*



Concertation avec les riverains



Un projet d'utilité publique

- Le projet communal d'interface multimodale suit une procédure cantonale et répond à un besoin d'utilité publique
- Les choix de conception s'inscrivent dans une vision d'avenir communale et régionale et sont cadrés par des études menées sur tout le territoire de la Commune
- Le projet doit respecter le principe de proportionnalité entre la défense des intérêts privés et la réalisation des objectifs d'intérêt public

Concertation avec les propriétaires



- La Commune rencontre dans la mesure du possible tous les propriétaires riverains du projet dès la phase d'avant-projet
- En effet, certains bien-fonds sont impactés par la transformation du parking en interface de mobilité et l'adaptation de la voirie pour créer un nouvel espace public
- Les impacts seront connus précisément lors de l'établissement des plans de projet
- Une convention sera discutée avec chaque propriétaire impacté

Accords et indemnisations

- La direction du projet entre en matière sur une indemnisation lorsqu'il est constaté un préjudice mesurable
- Des compensations en nature peuvent également être convenues
- Pour être valables, les conventions devront être signées dans les trois mois précédant la dépose du permis de construire
- La convention stipule un état des lieux avant et après travaux et indique aussi les éventuelles mesures pendant les travaux, en particulier la compensation de places de stationnement

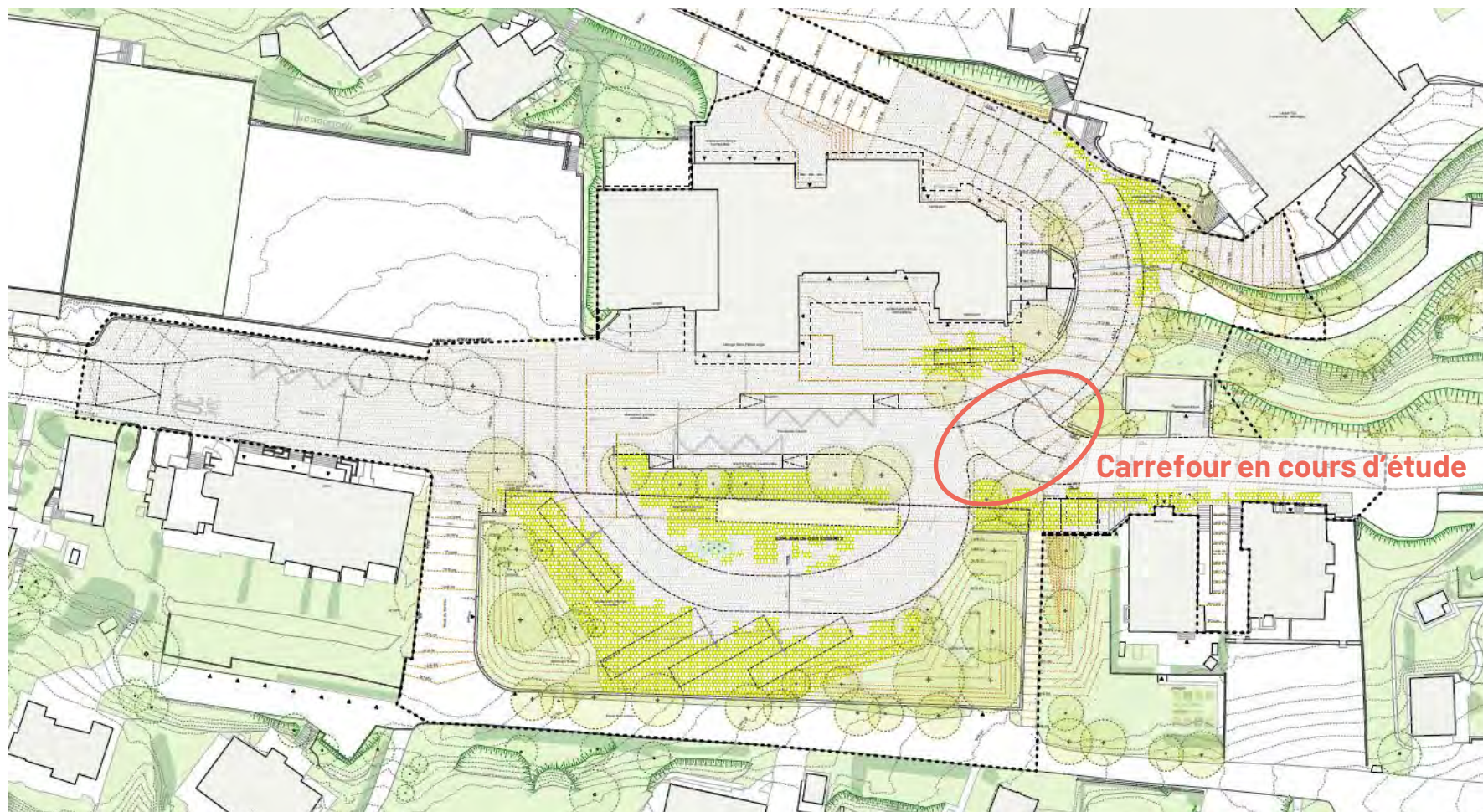
PRÉSENTATION D'ÉLÉMENTS EN COURS D'ÉTUDE



Aménagements extérieurs et fonctionnalités d'interface

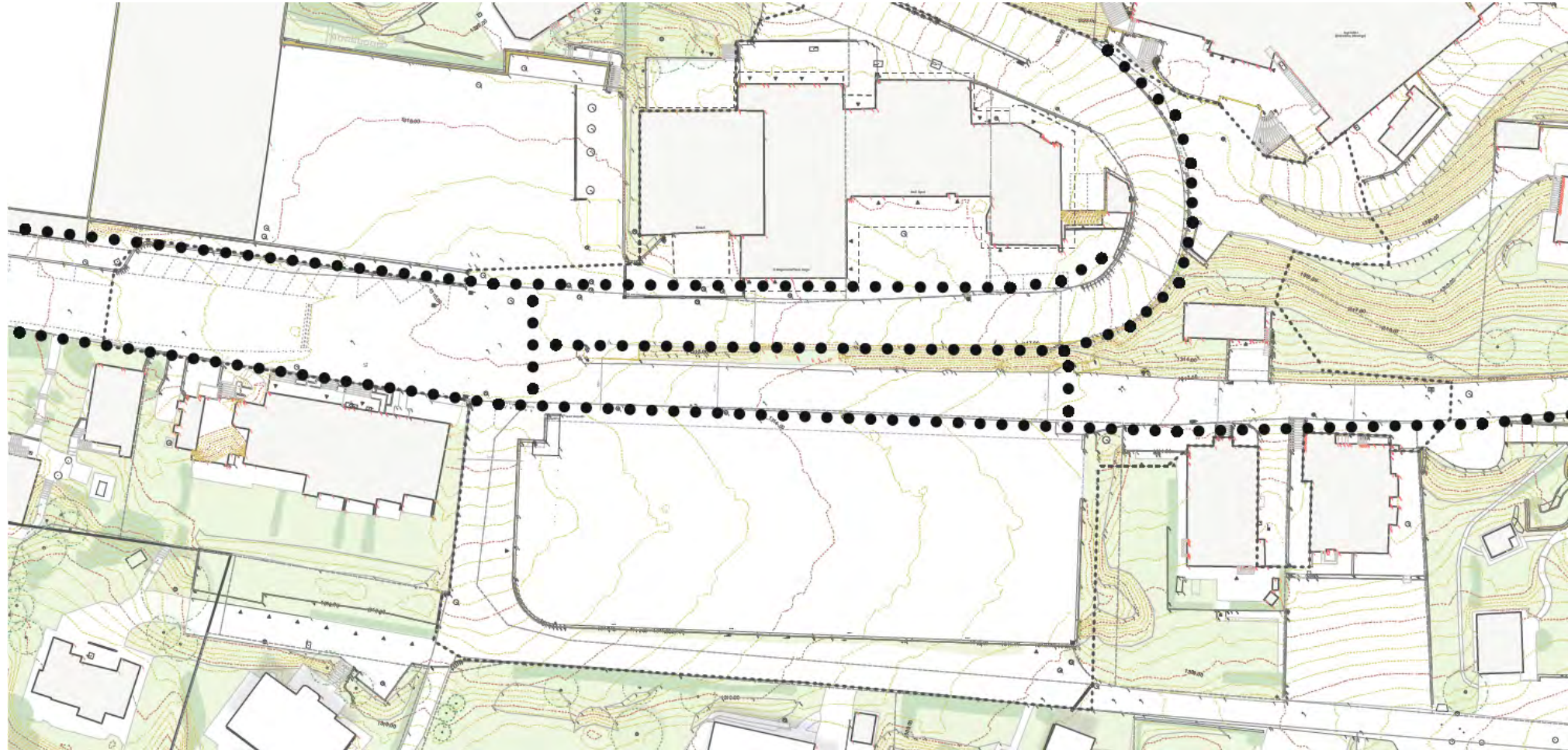


Aménagements extérieurs et fonctionnalités d'interface



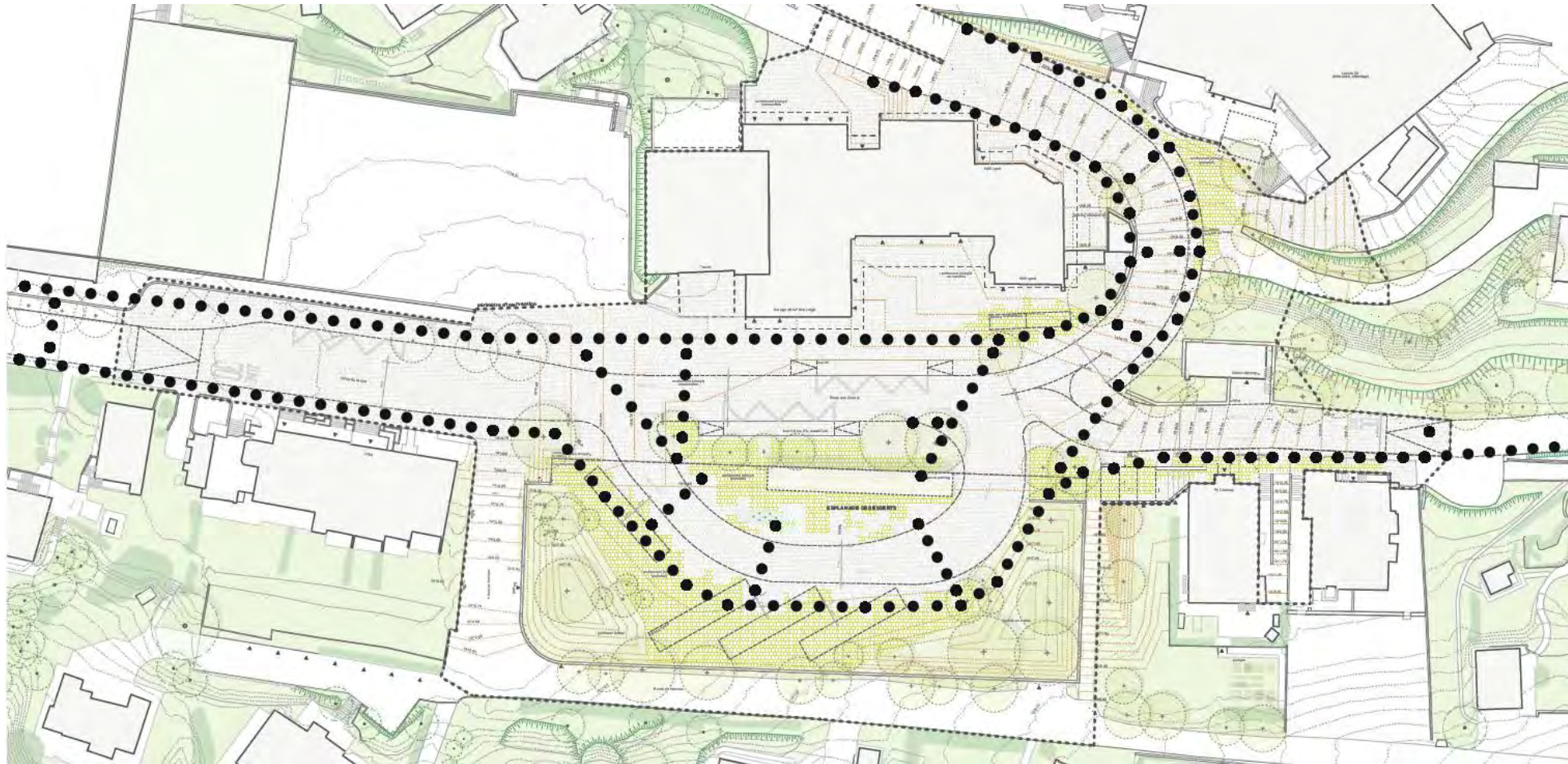
Trajet piétons

Situation existante



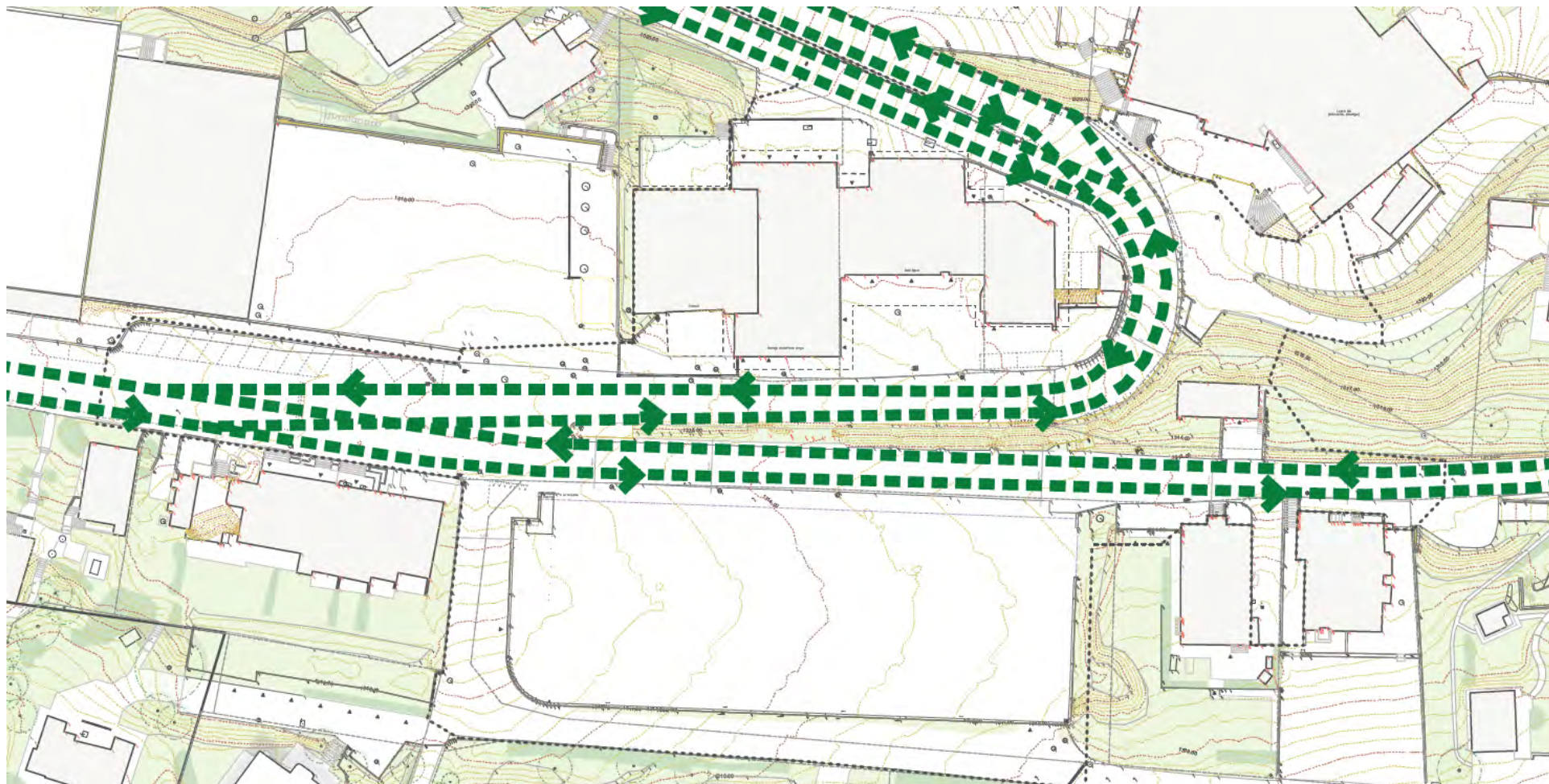
Trajet piétons

Situation future



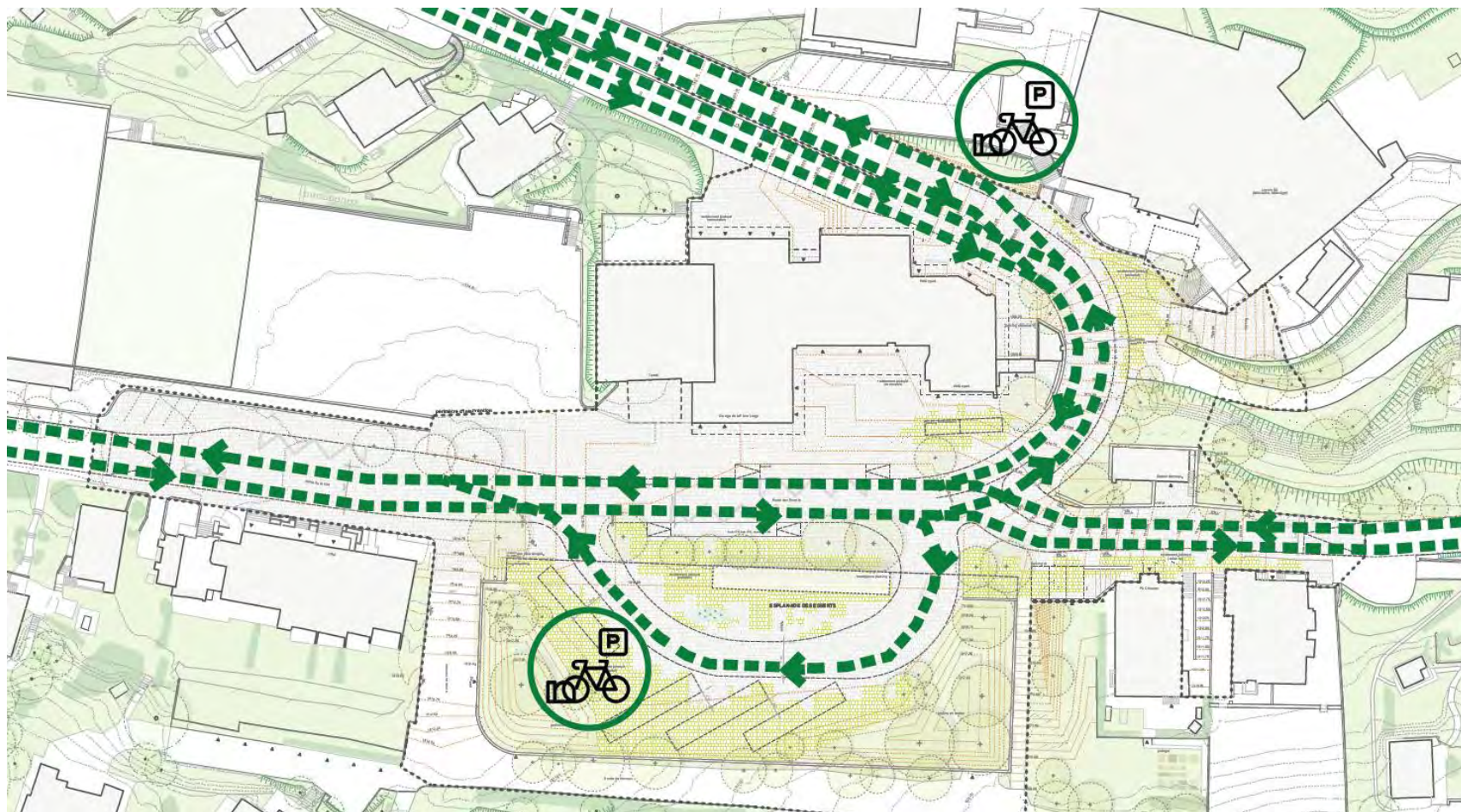
Trajet vélos

Situation existante



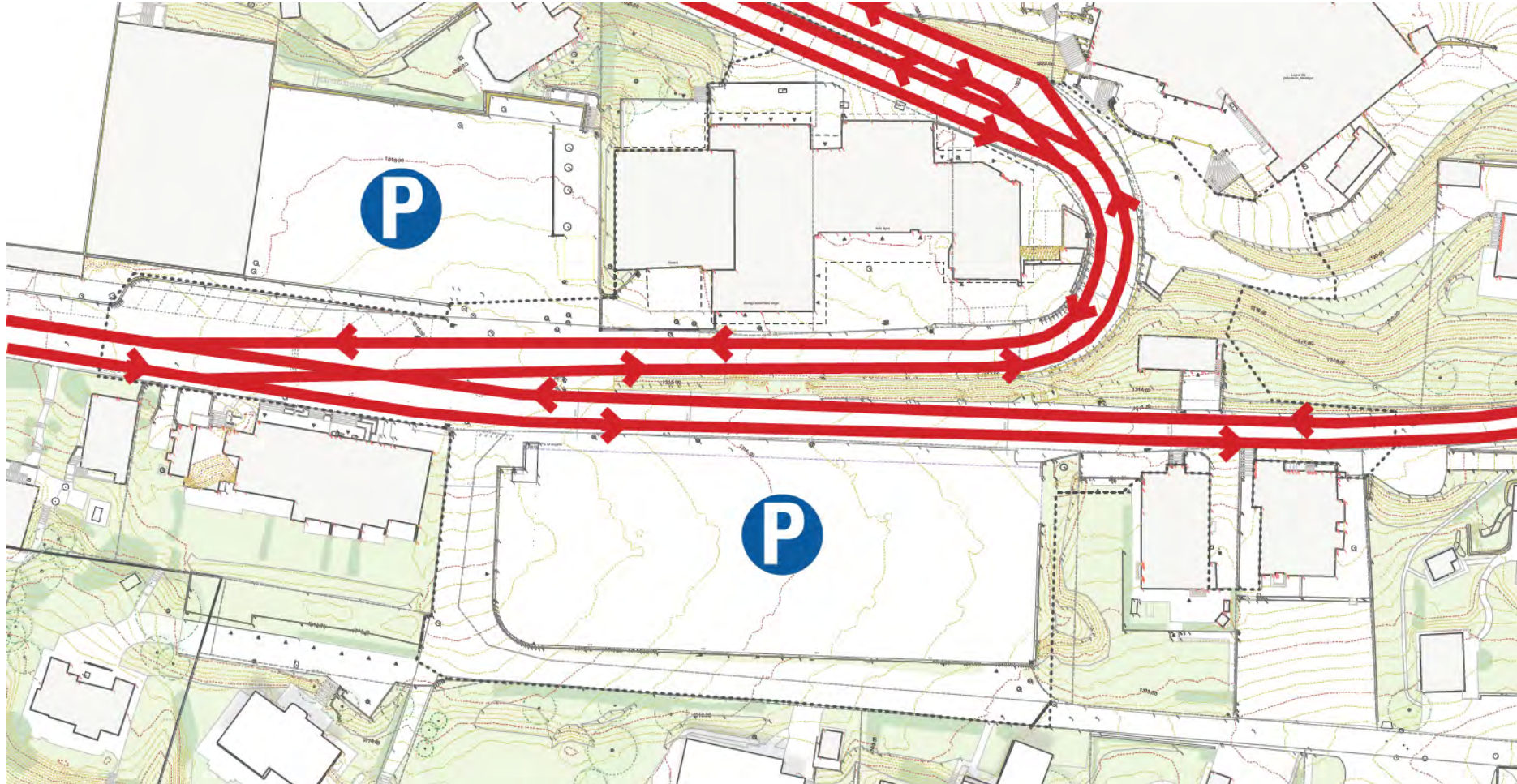
Trajet vélos

Situation future



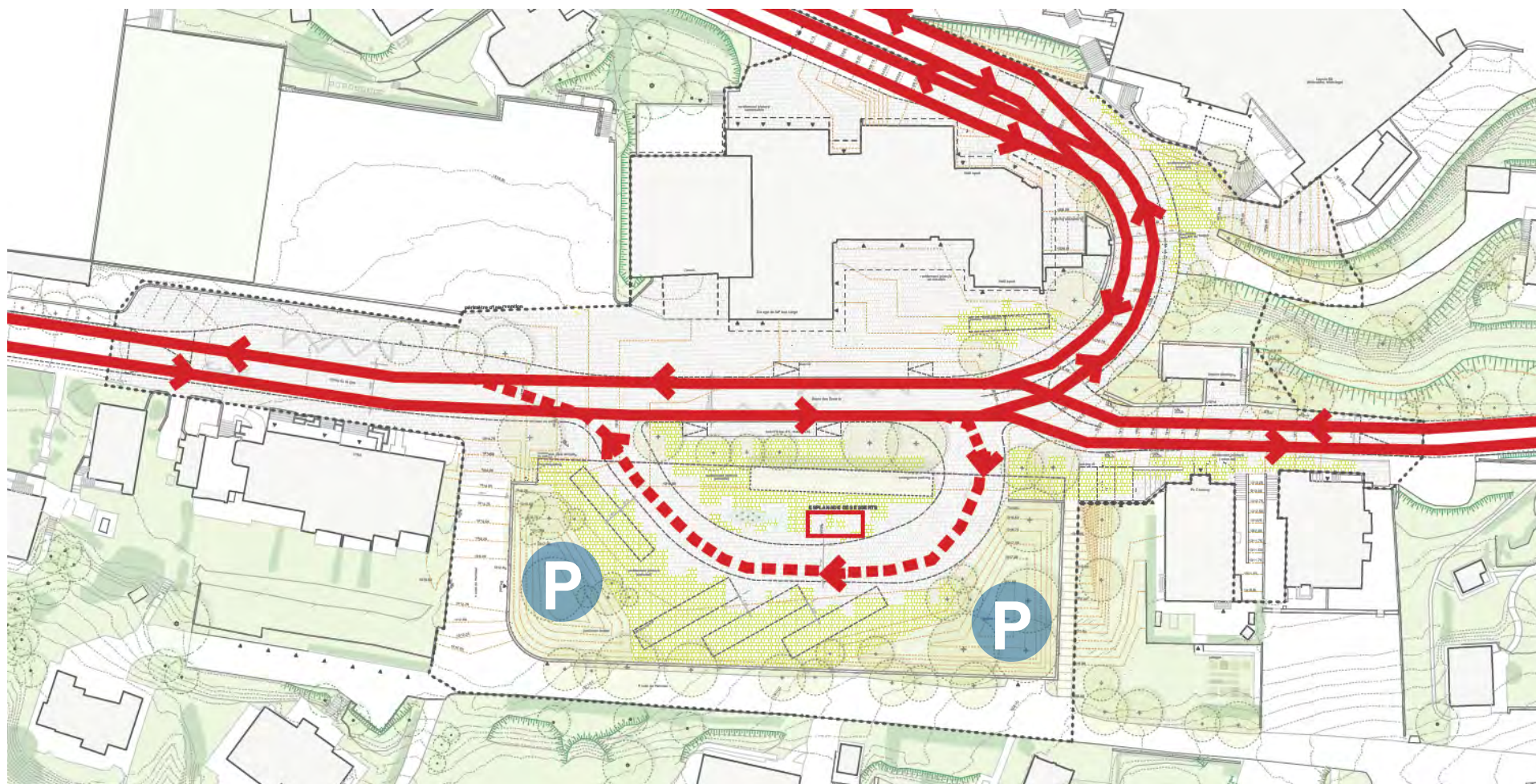
Trajet voitures et camions

Situation existante



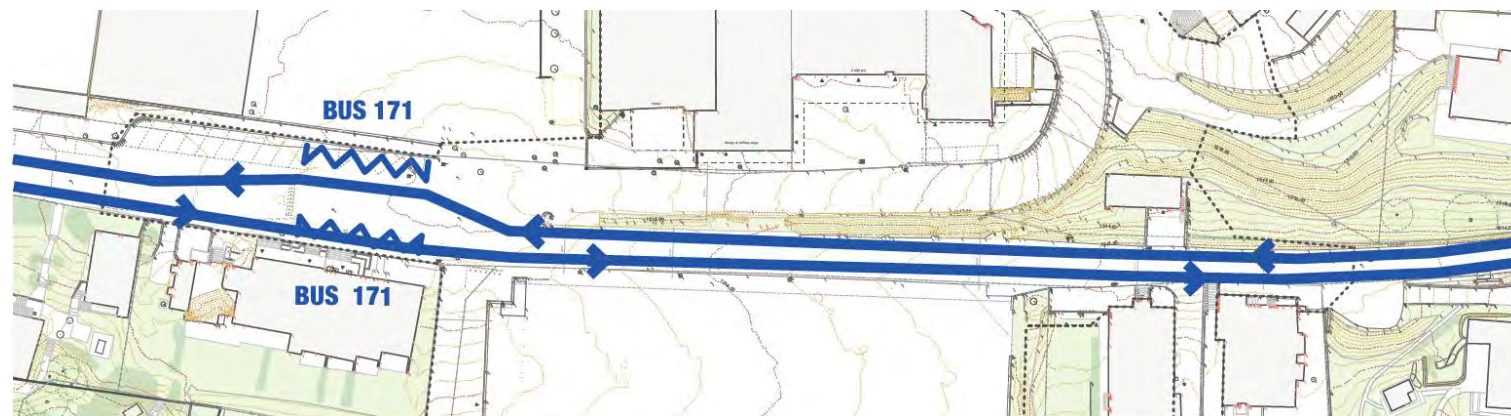
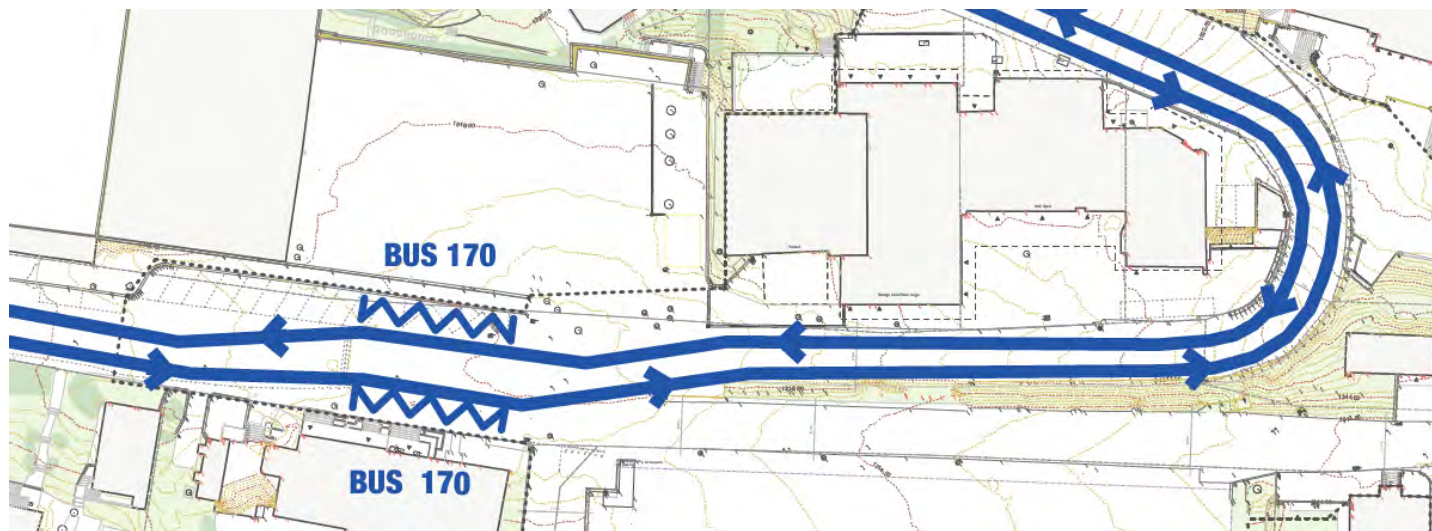
Trajet voitures et camions

Situation future



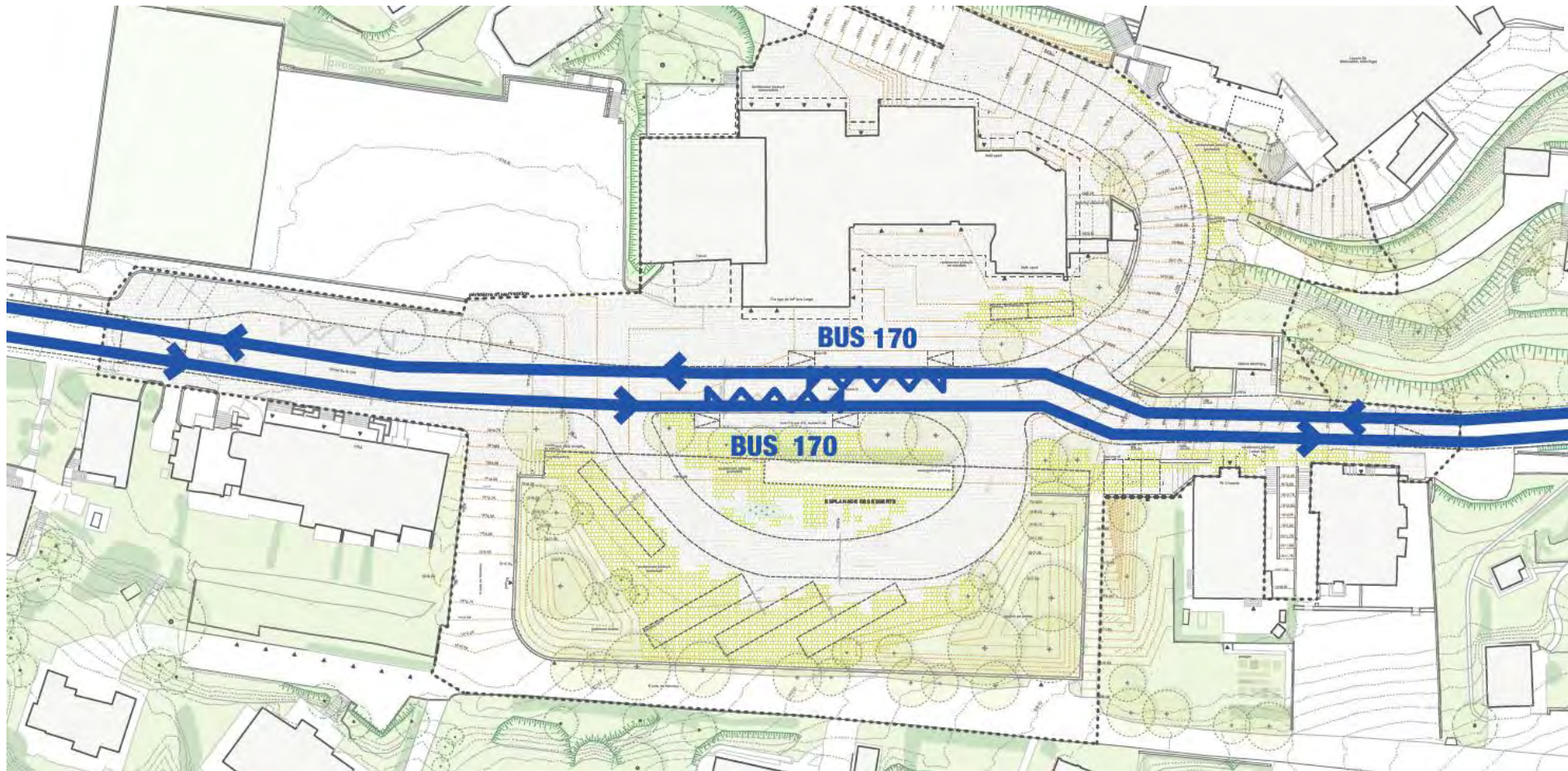
Trajet bus 170 / 171

Situation existante



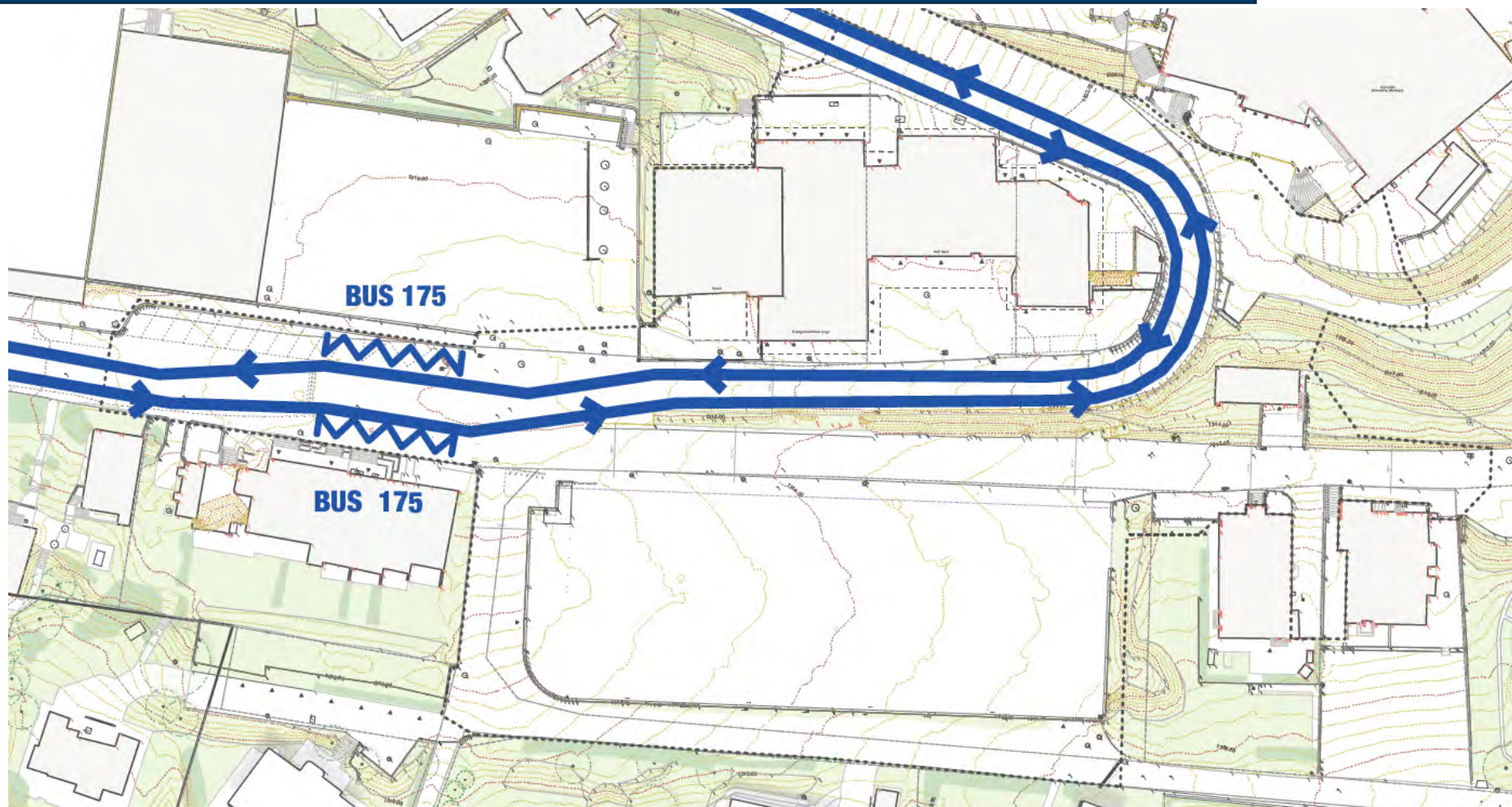
Trajet bus 170 / 171

Situation future



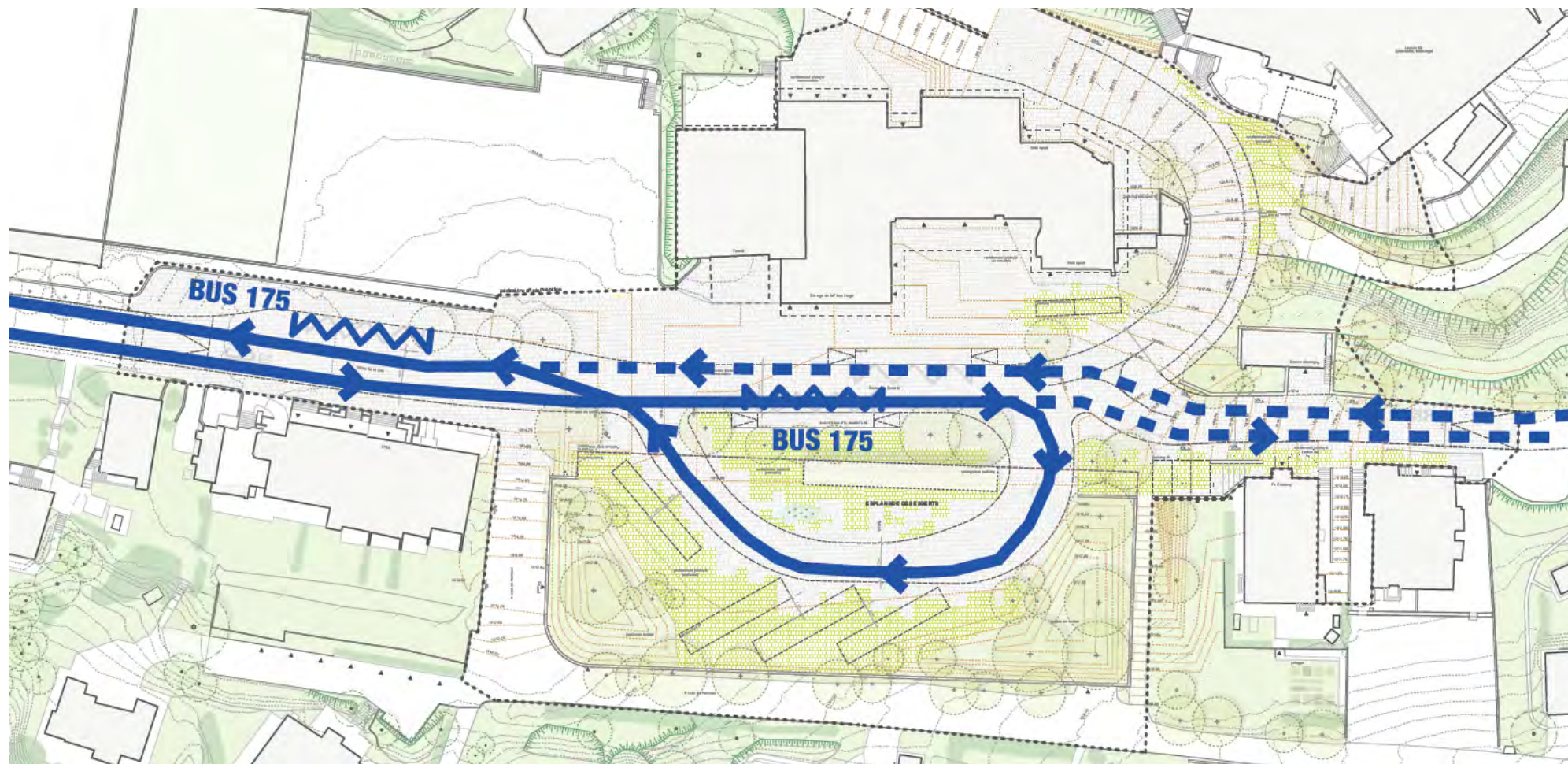
Trajet bus 175

Situation existante



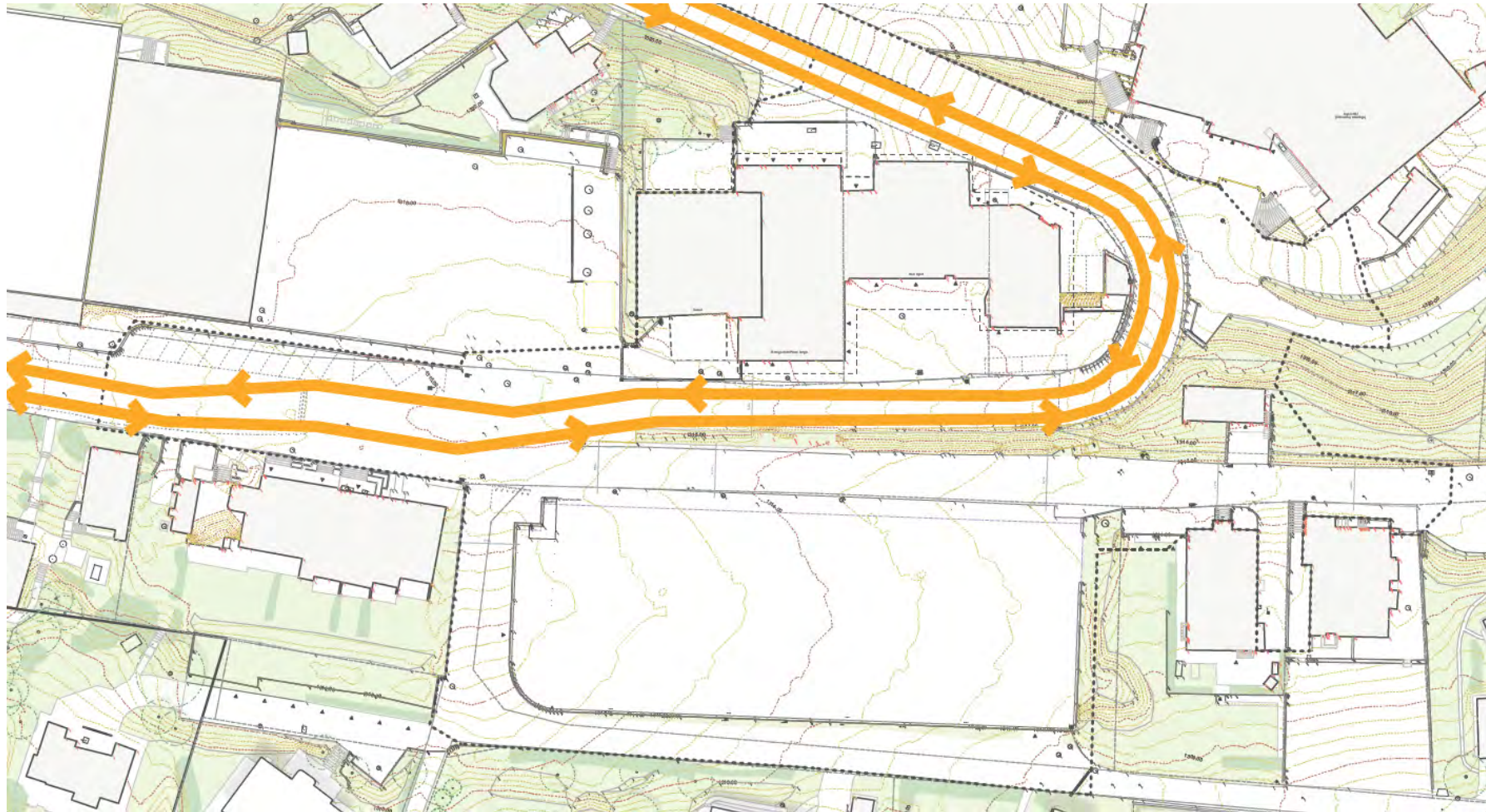
Trajet bus 175

Situation future



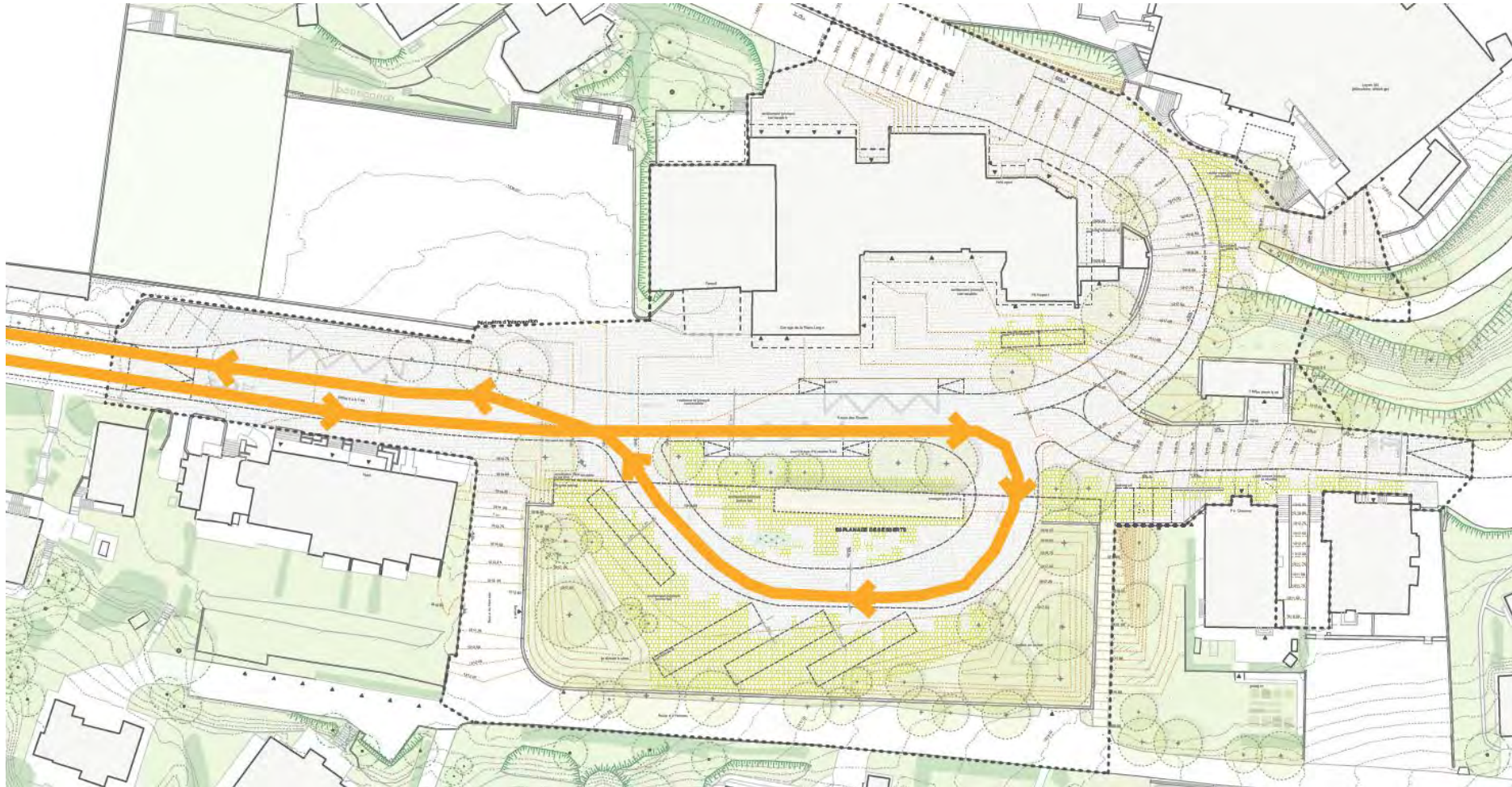
Trajet navettes TLML

Situation existante



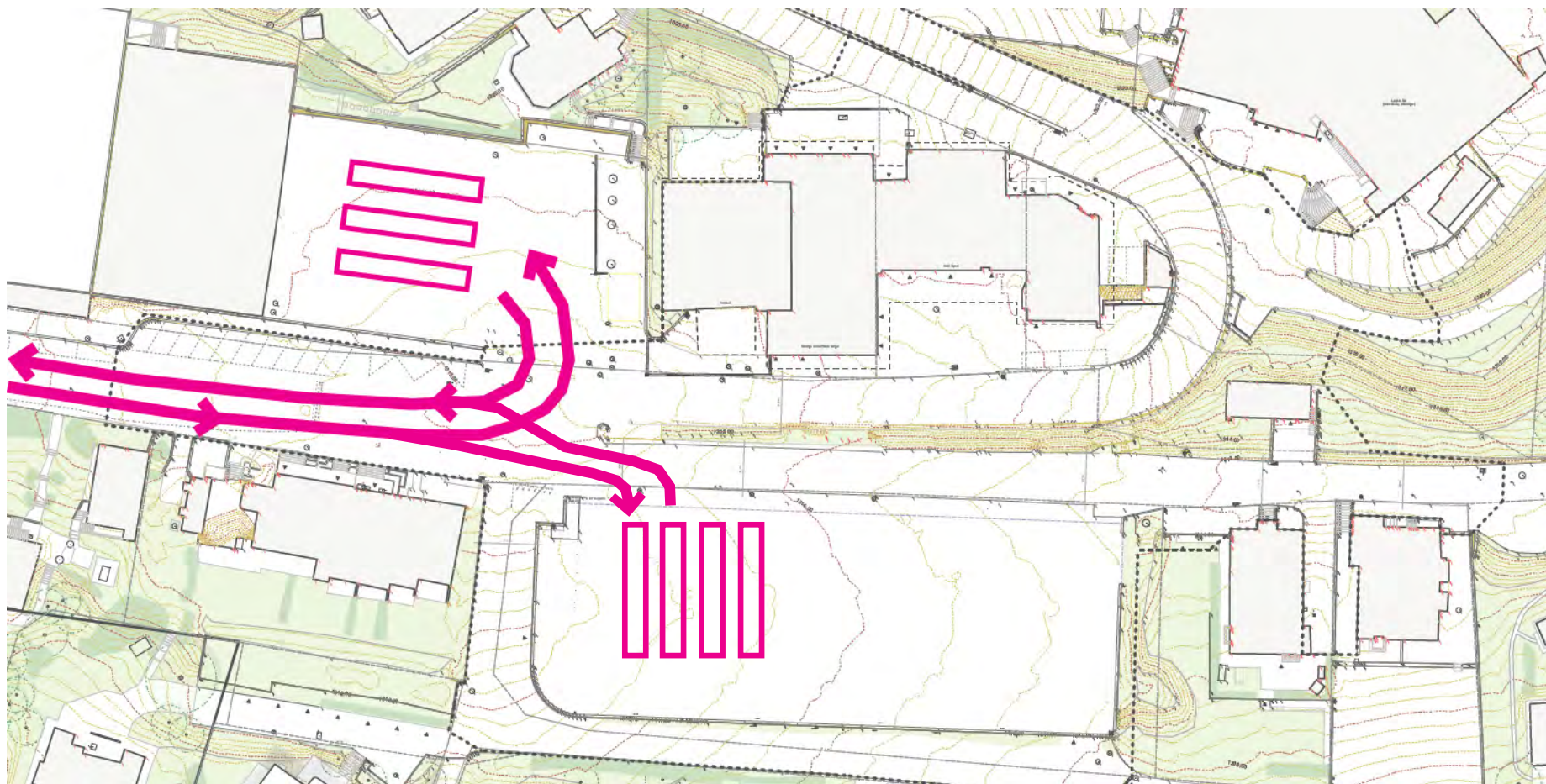
Trajet navettes TLML

Situation future



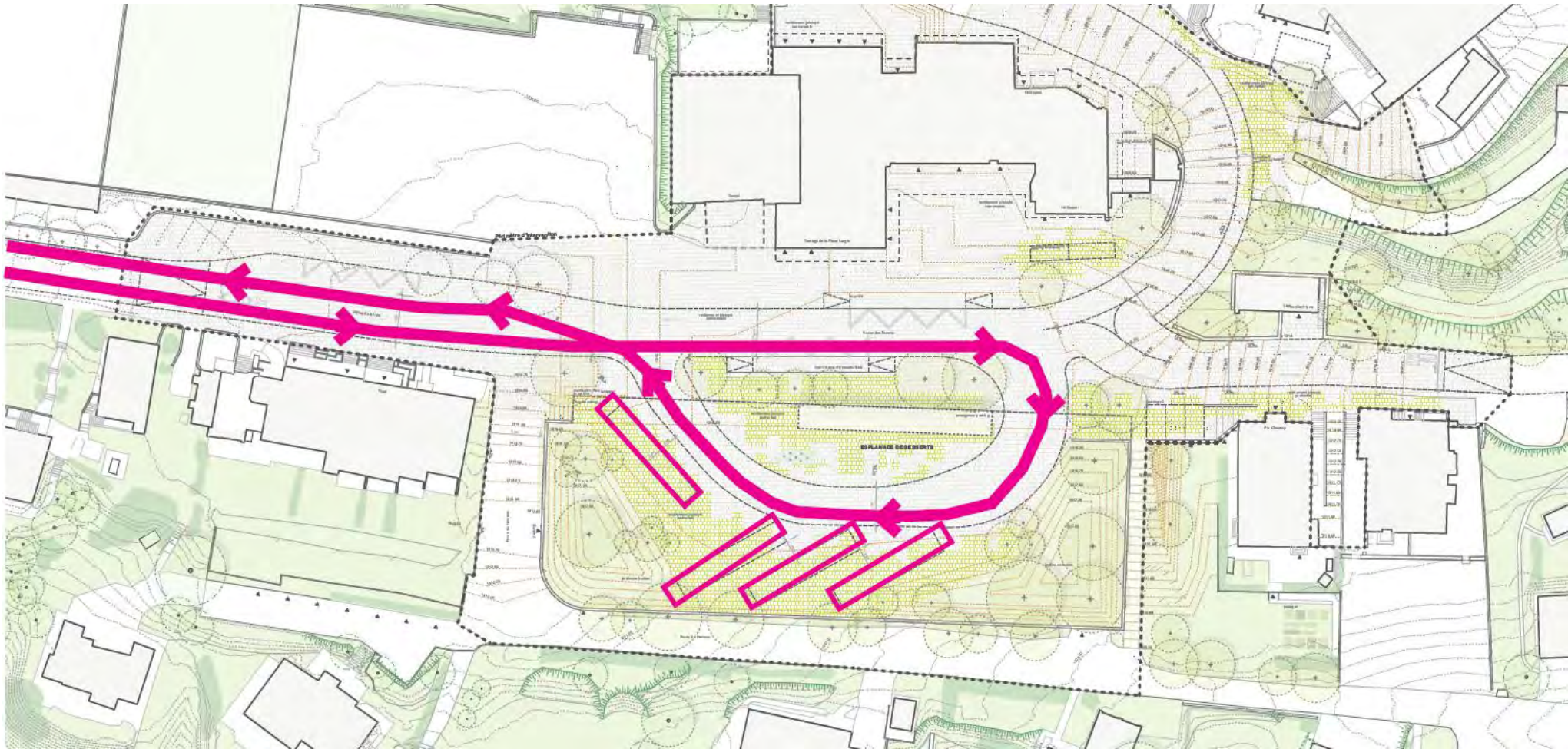
Trajet cars touristiques

Situation existante



Trajet cars touristiques

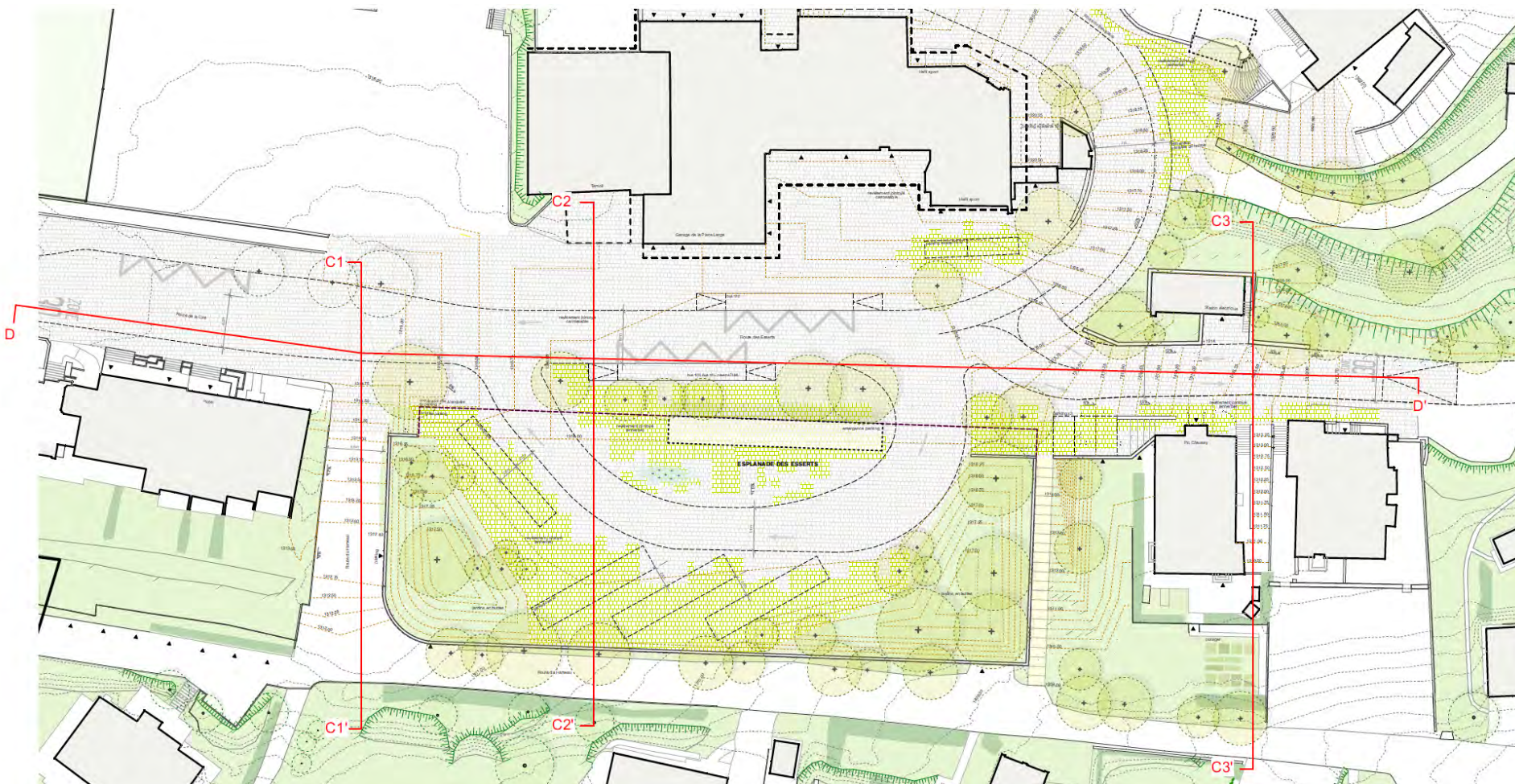
Situation future



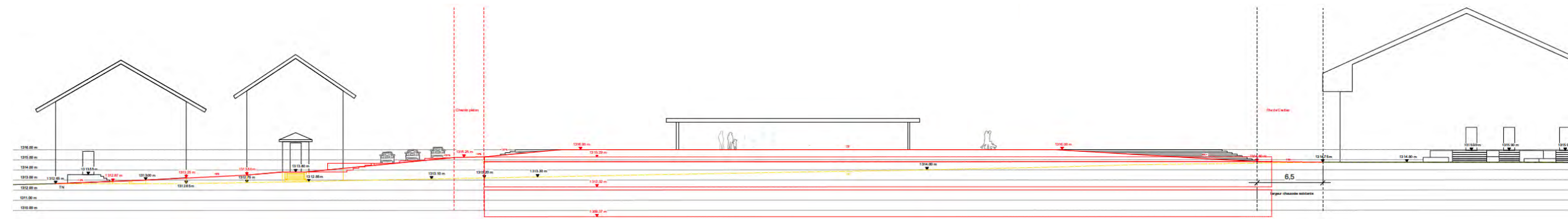
Coupes principales



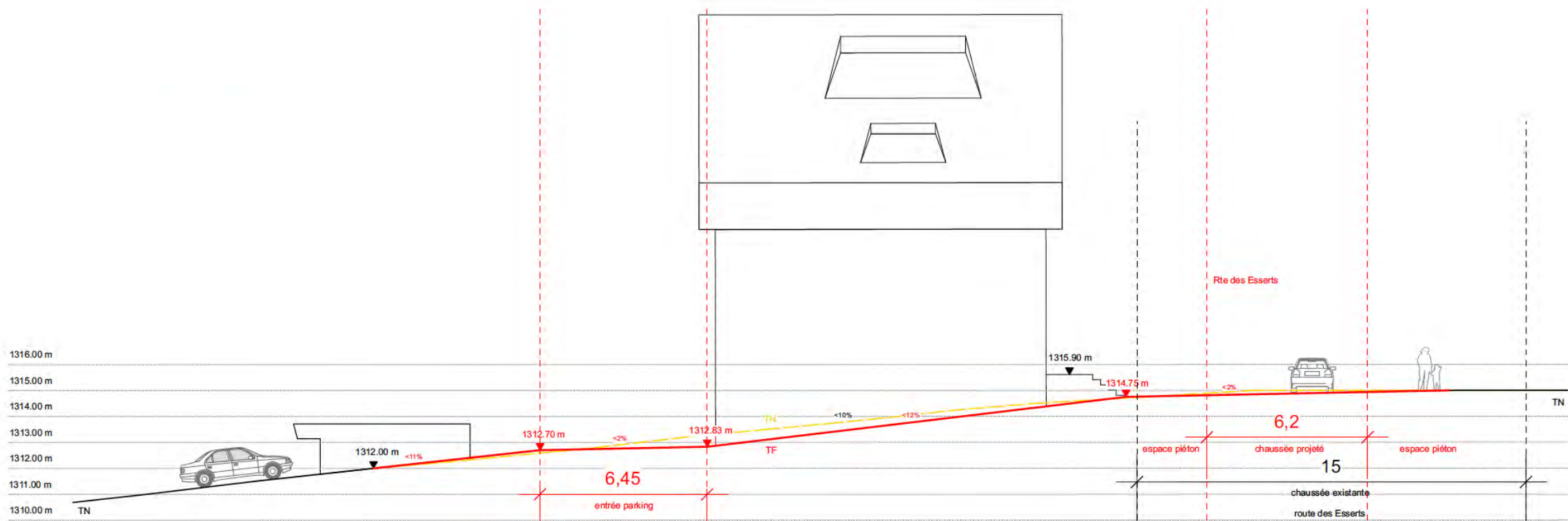
Coupes principales



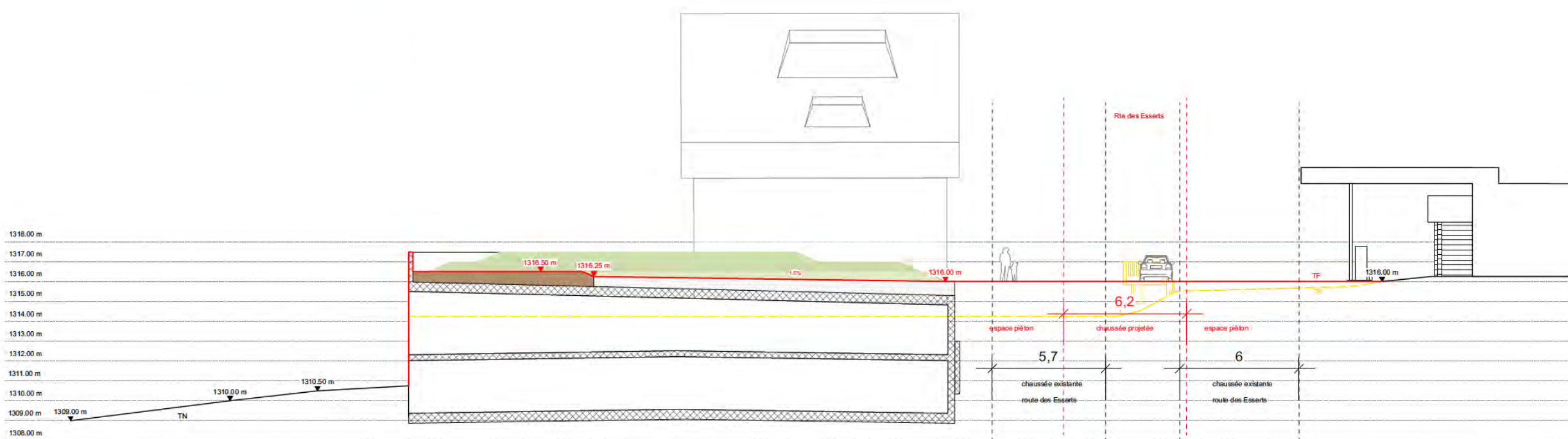
Coupe D-D – Route des Esserts



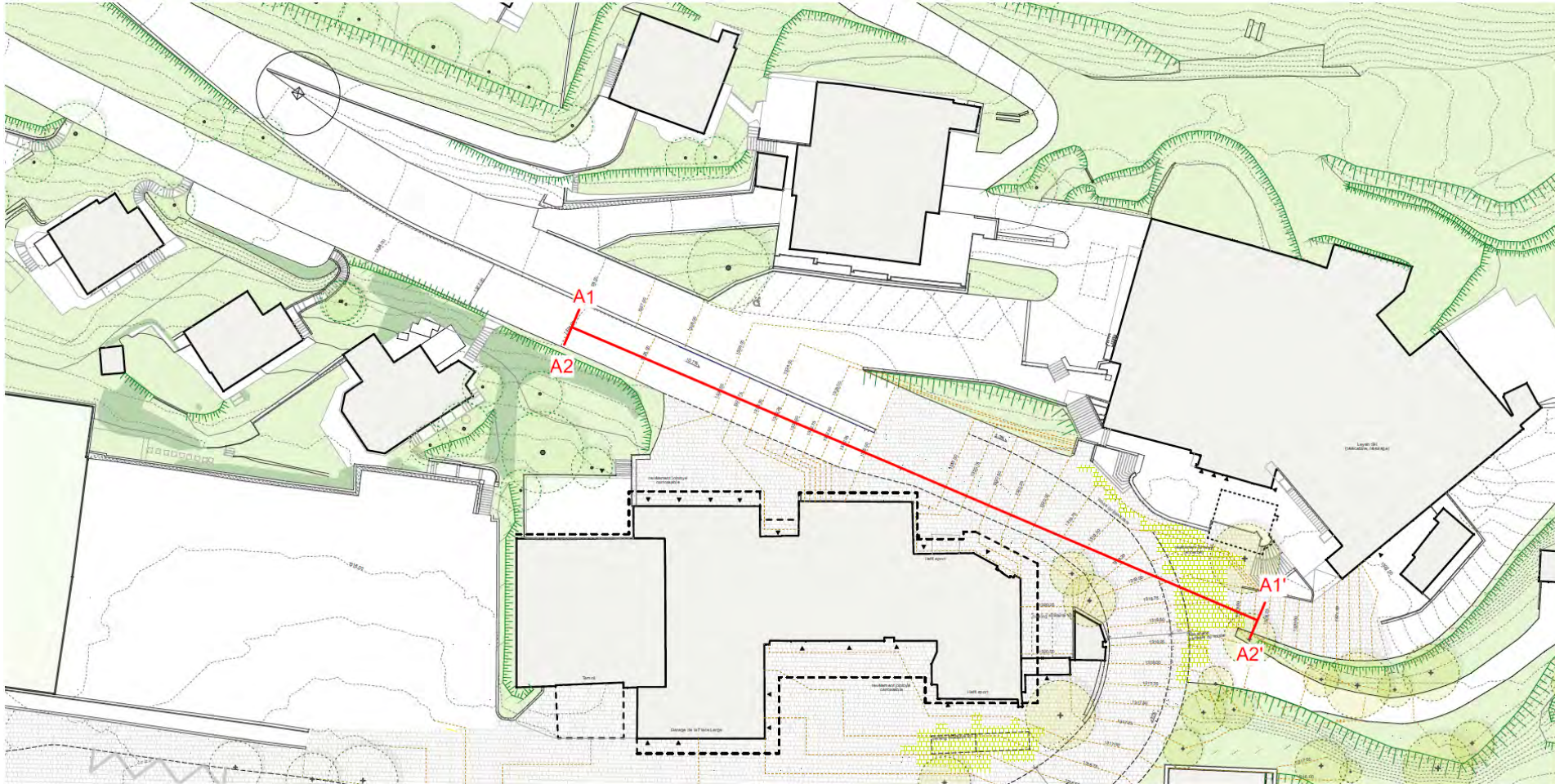
Coupe C1-C1 – Route du Hameau



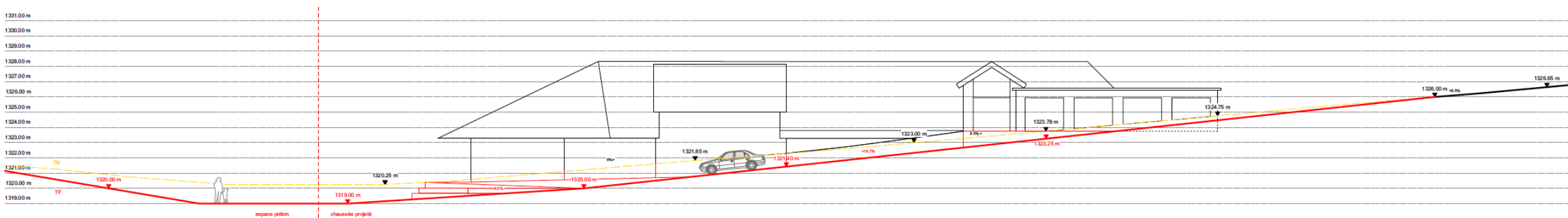
Coupe C2-C2 – Transversale parking



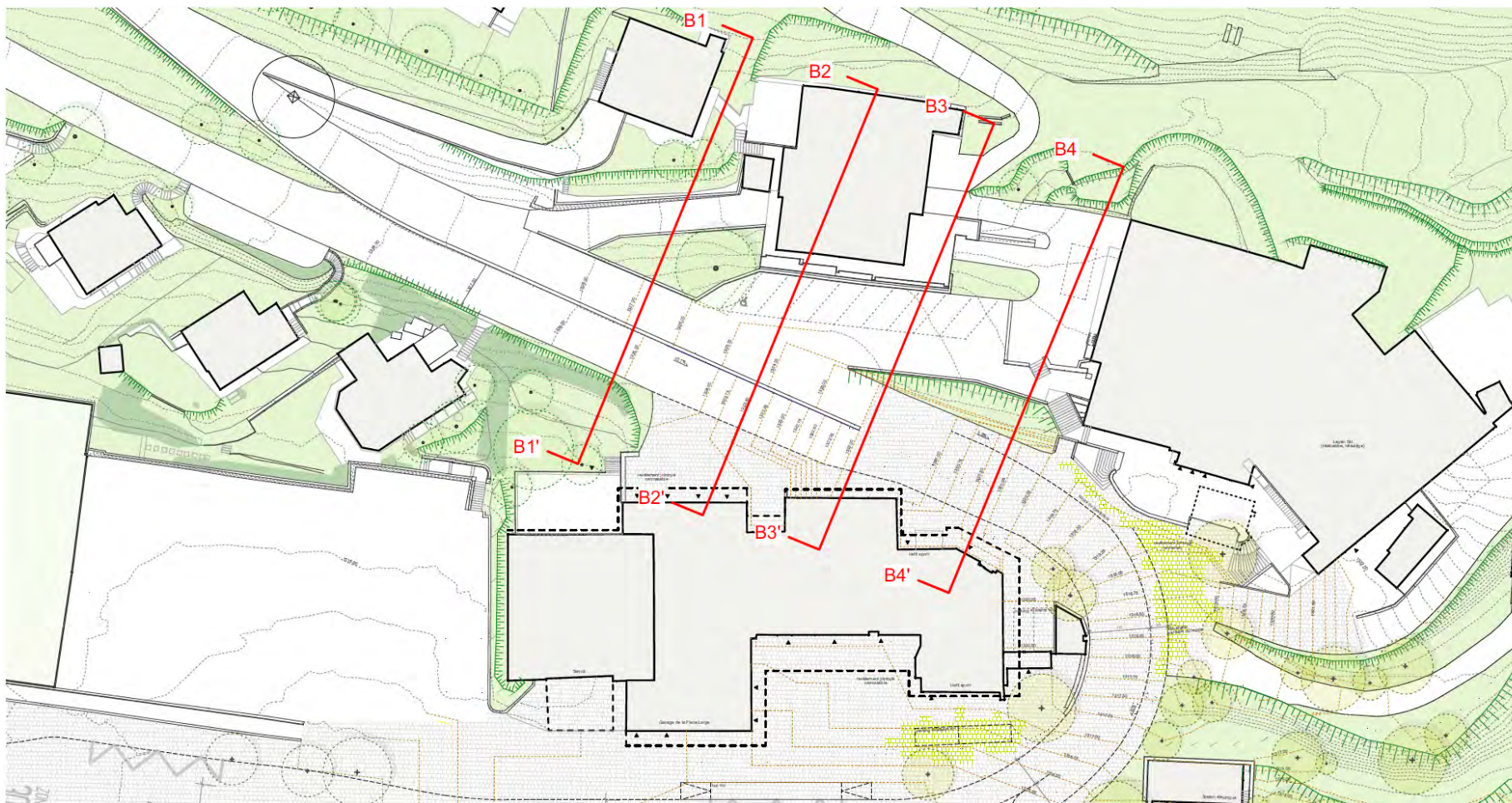
Coupes route du Belvédère



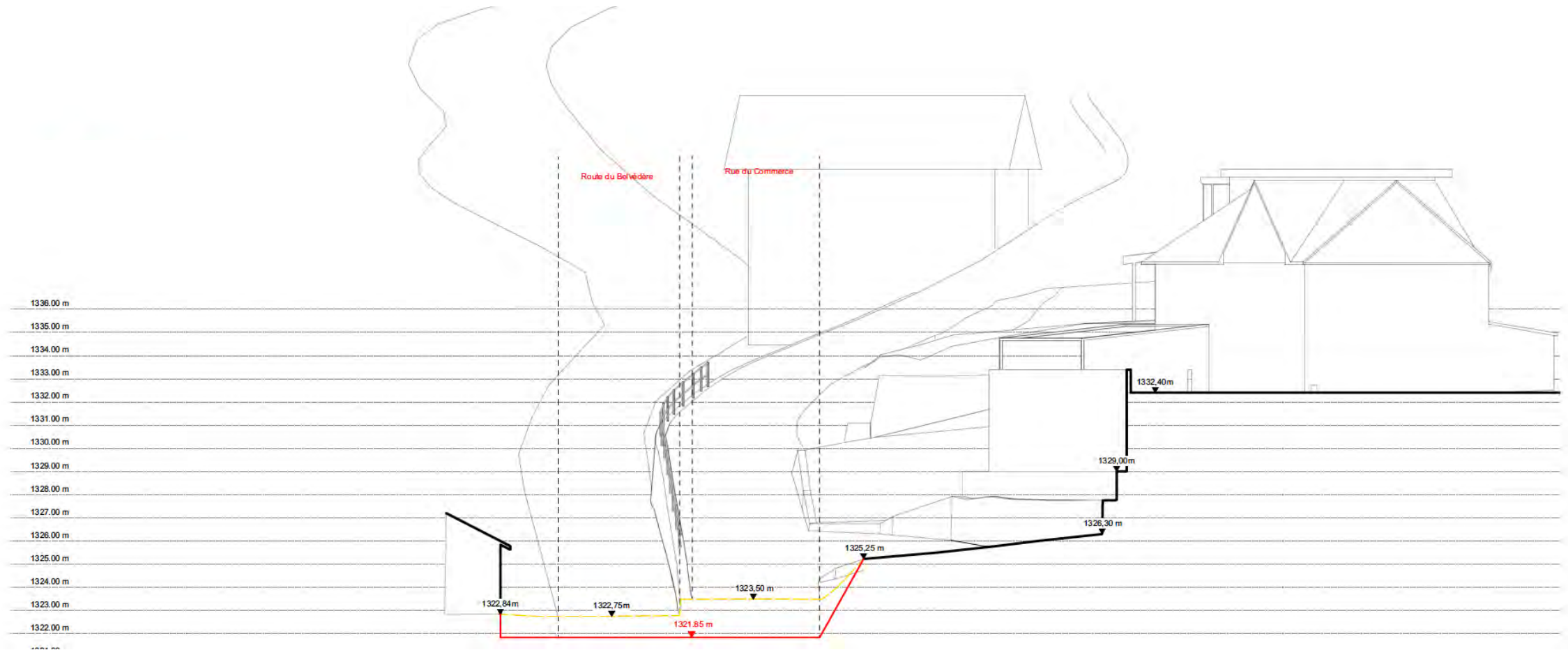
Coupe A2-A2 – Route du Belvédère



Coupes principales routes du Belvédère et Commerce



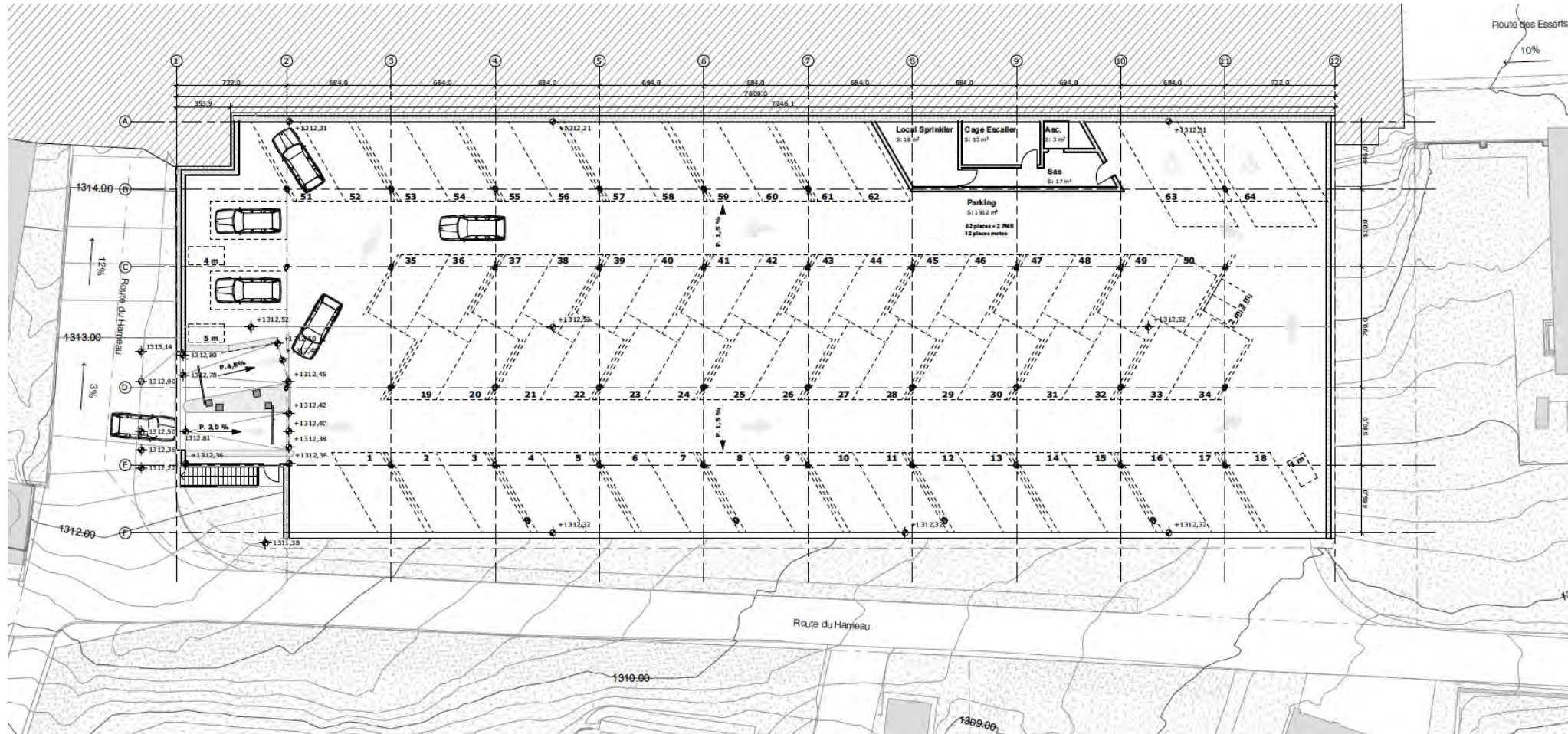
Coupe B3-B3 – Transversale routes du Belvédère et Commerce



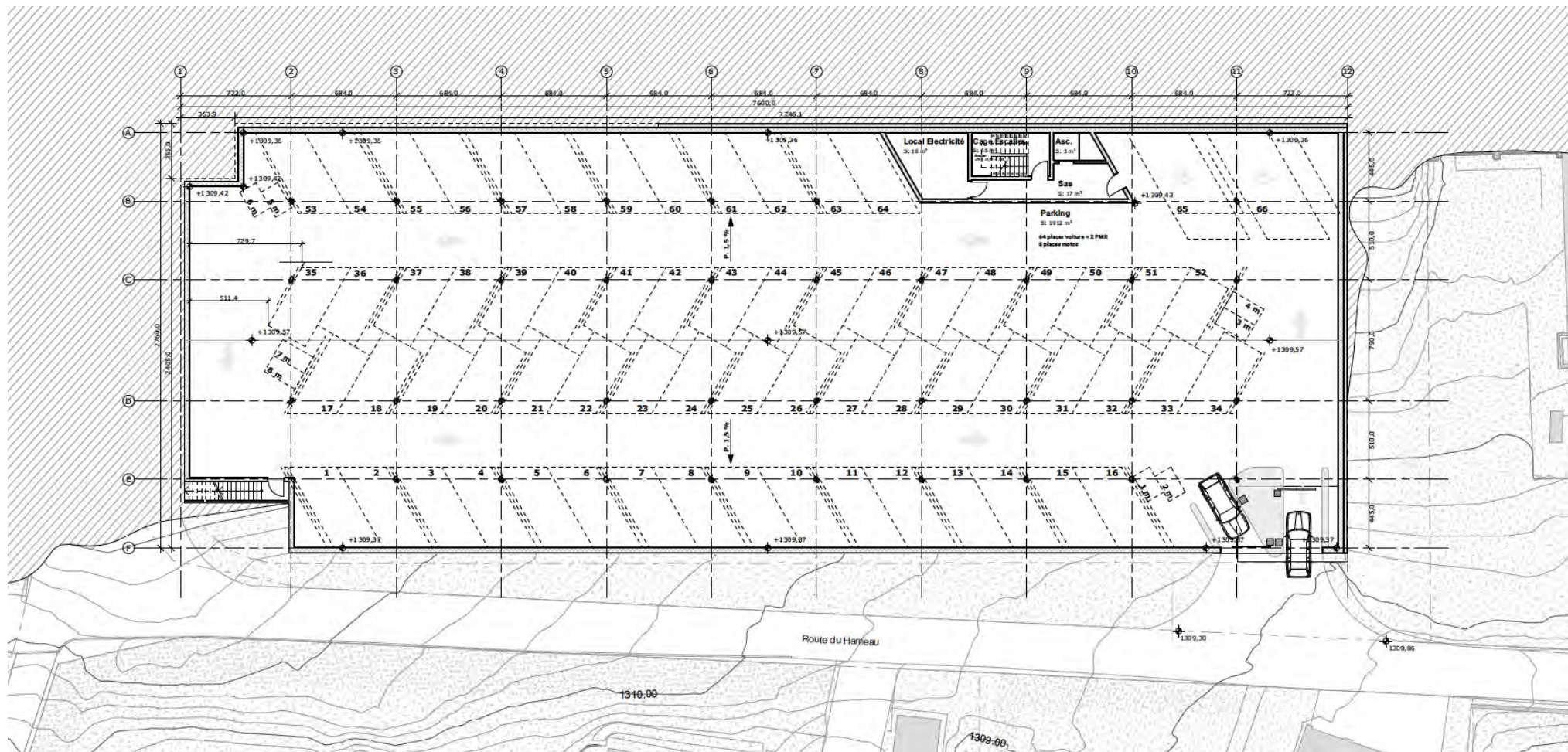
Transformation du parking



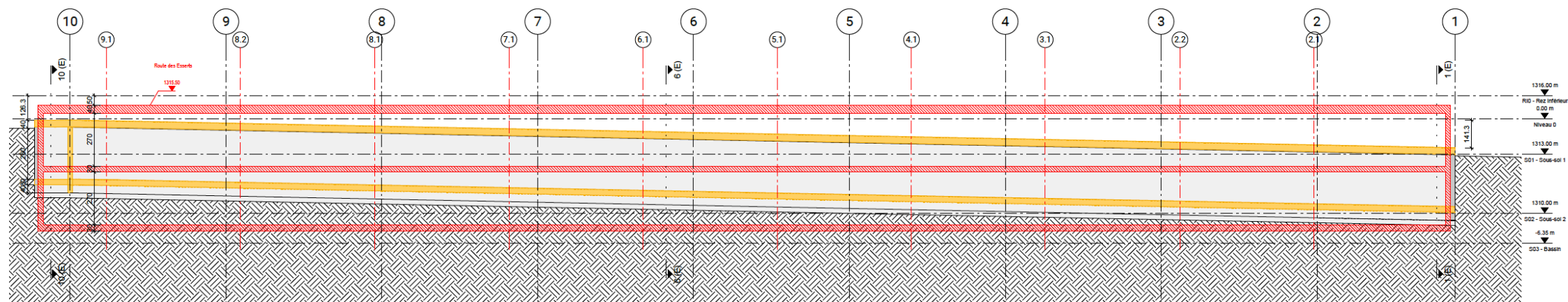
Plan du SS-01



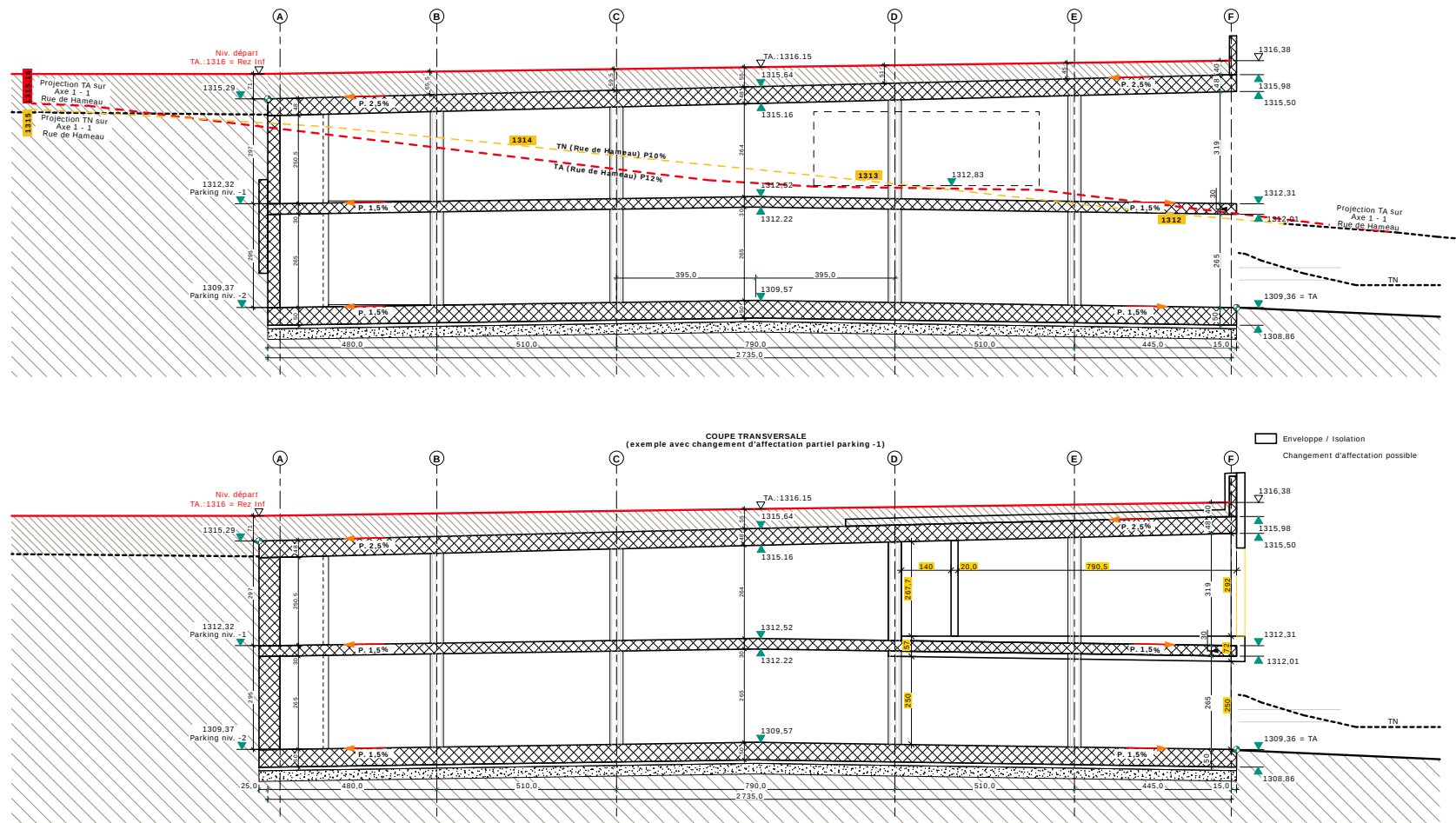
Plan du SS-02



Coupe longitudinale



Coupe transversale



Visualisation 3D brute des volumes du projet



Planning



Planning

Jalons principaux



- Séance de présentation du projet au Conseil Communal : juin 2025
- Votation des crédits d'études phases 41-53 et construction : 25 septembre 2025
- Séance d'information à la population : septembre-octobre 2025
- Enquête publique CAMAC : fin octobre 2025
- Enquête publique LRou : mi-décembre 2025
- Travaux : dès printemps-été 2026

Divers et questions



LEYSIN
365

Merci de votre attention

TPC Transport Publics du Chablais
Place de la Gare 5
1860 Aigle VD

Tél. 024 468 03 30
www.tpc.ch



Slides backup



Régime de vitesse

Situation existante



Régime de vitesse

Situation future

